

Sarcelles en chiffres

DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA COMMUNE



Édition 2016

- ◆ **PRÉSENTATION DE LA VILLE** pages **3 à 7**
- ◆ **RÉSUMÉ STATISTIQUE** page **8**
- ◆ **POPULATION** pages **9 à 12**
Démographie ; structure par âge ; familles - ménages
Cartographie : répartition de la population par grand quartier et IRIS (pages 11 & 12)
- ◆ **LOGEMENT** pages **13 à 15**
Nombre, vacance, type, statut d'occupation
Cartographie : répartition des logements par grand quartier et IRIS (pages 14 & 15)
- ◆ **FORMATION – QUALIFICATION** page **16**
Scolarisation ; niveau de formation ; catégories socioprofessionnelles
- ◆ **ACTIVITÉ - EMPLOI** pages **17 & 18**
Population active ; catégories socioprofessionnelles ; emploi
Cartographie : activités et commerces (page 168)
- ◆ **FINANCES** page **19**
- ◆ **ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS** pages **20 à 26**
Cartographie : les établissements d'enseignement (page 21)
les équipements culturels (page 23)
les installations sportives (page 24)
les espaces verts et naturels (page 26)
- ◆ **SARCELLES ET L'INTERCOMMUNALITÉ** pages **27 à 36**
- ◆ **SOURCES** page **37**

SARCELLES : 57 533 habitants (RP 2013)

Superficie : 844,6 ha

Longueur maxi N/S : ~ 4,6 km

Largeur maxi E/O : ~ 3,1 km

Latitude – longitude : 48° 59' 45" - 2° 22' 41"

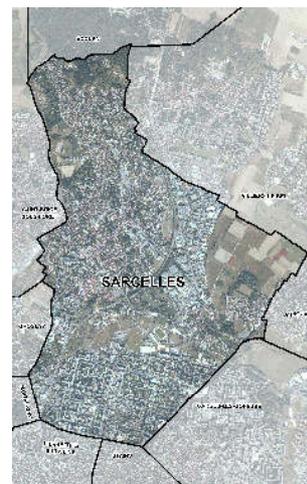
Point culminant : 141 m.

Chef lieu d'arrondissement

Rang national 88^{ème} (métropole)

Rang régional 27^{ème}

Rang départemental 3^{ème}



Située à 15 kms au nord de Paris, au Sud-Est du département du Val d'Oise, Sarcelles marque l'interface de deux unités morphologiques contrastées du nord de l'agglomération parisienne :

- au nord, la Plaine de France, qui constitue la limite naturelle du bassin de l'Île-de-France.
- au sud, la frange urbanisée du Val d'Oise, qui présente des tissus plus ou moins fragmentés, alternant bourgs anciens, secteurs pavillonnaires, grands ensembles et zones d'activités économiques.

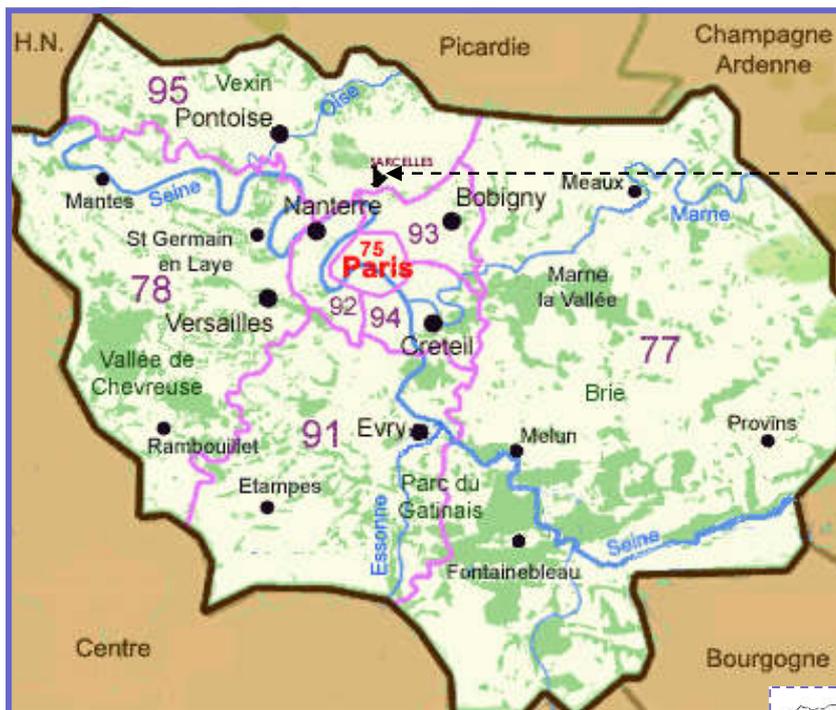
Les limites de la commune (840 hectares) sont définies :

- au Sud, par les communes de Stains et Pierrefitte, dans une continuité du grand ensemble Les Lochères vers un tissu pavillonnaire. Cette limite intercommunale marque aussi une limite interdépartementale avec le département de Seine-Saint-Denis ;
- au Nord par la forêt d'Écouen ;
- au Sud-Ouest par la RD 301 (ex RN1) qui marque la limite avec la commune de Montmagny, et au Nord-Ouest la ligne SNCF Paris - Beauvais qui constitue une limite franche avec la commune de Saint-Brice-sous-forêt ;
- au Sud-Est par la ligne SNCF Paris - Lille (qui assure aussi la desserte du RER D), et au Nord-Est par la commune de Villiers-le-Bel avec une continuité de différents tissus de zone d'activités, de terres agricoles et de lotissements pavillonnaires.

On retrouve les caractéristiques fragmentées du nord de l'agglomération parisienne à l'échelle même du territoire sarcellois. Pour évoquer les principales constituantes de ce tissu fragmenté, se distinguent nettement :

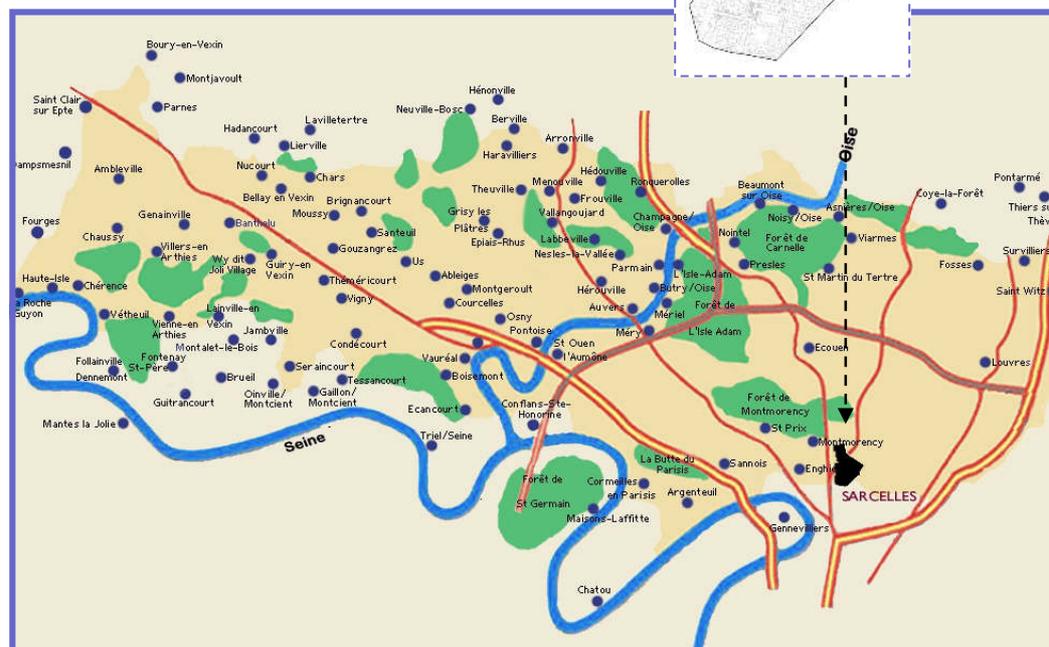
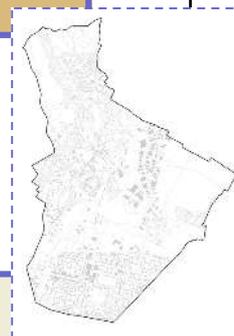
- au Sud, le grand ensemble des Lochères qui a émergé dans les années 1950, organisé selon une trame orthogonale ;
- au centre, le Village, bourg ancien qui correspond à la partie historique de la ville ;
- à l'Ouest, les quartiers d'habitat collectif Chantepie et Les Rosiers ;
- au Nord-Est, le parc d'activités de l'Escouvrier qui borde la RD 316 (l'ex RN 16), longue fracture viaire qui scinde la ville en deux dans son tracé nord - sud ;
- au Nord, le quartier pavillonnaire de Chauffour et le quartier des Chardonnerettes à l'habitat plus diversifié (collectif, habitat groupé et individuel) ;

Mais Sarcelles, c'est aussi 70 hectares de terres agricoles qui subsistent en limite nord-est de la commune comme les dernières incursions des riches étendues de la Plaine de France, la vallée du Petit Rosne qui a structuré les premières phases d'urbanisation de la ville et les franges de la forêt d'Écouen s'élevant dans ce style caractéristique du relief de côte d'Île-de-France pour culminer à 150 mètres.



Sarcelles en Région Île-de-France ...

... et en Val d'Oise



Cartographie : images accès libre Internet et Observatoire

Les principales constituantes urbaines

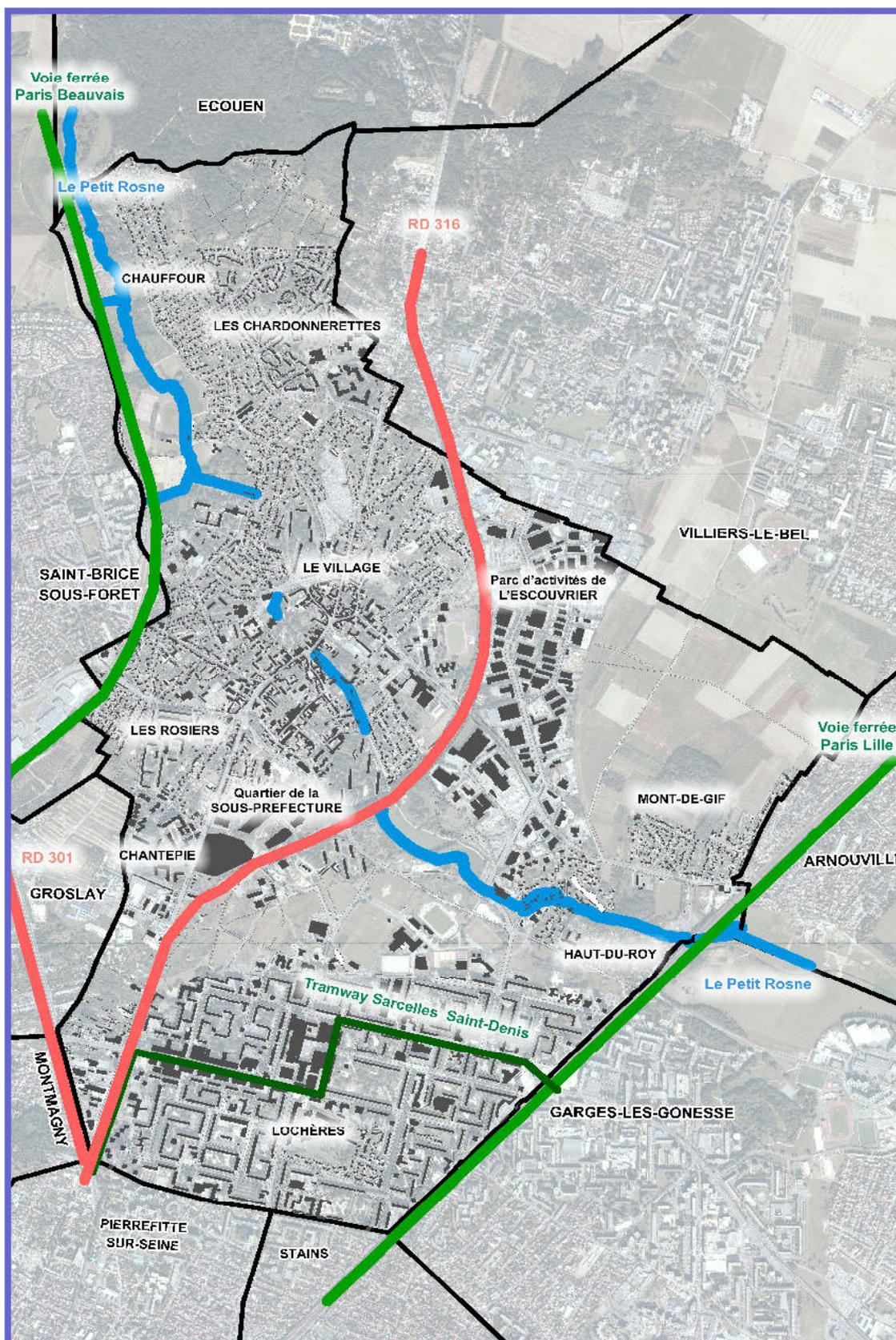
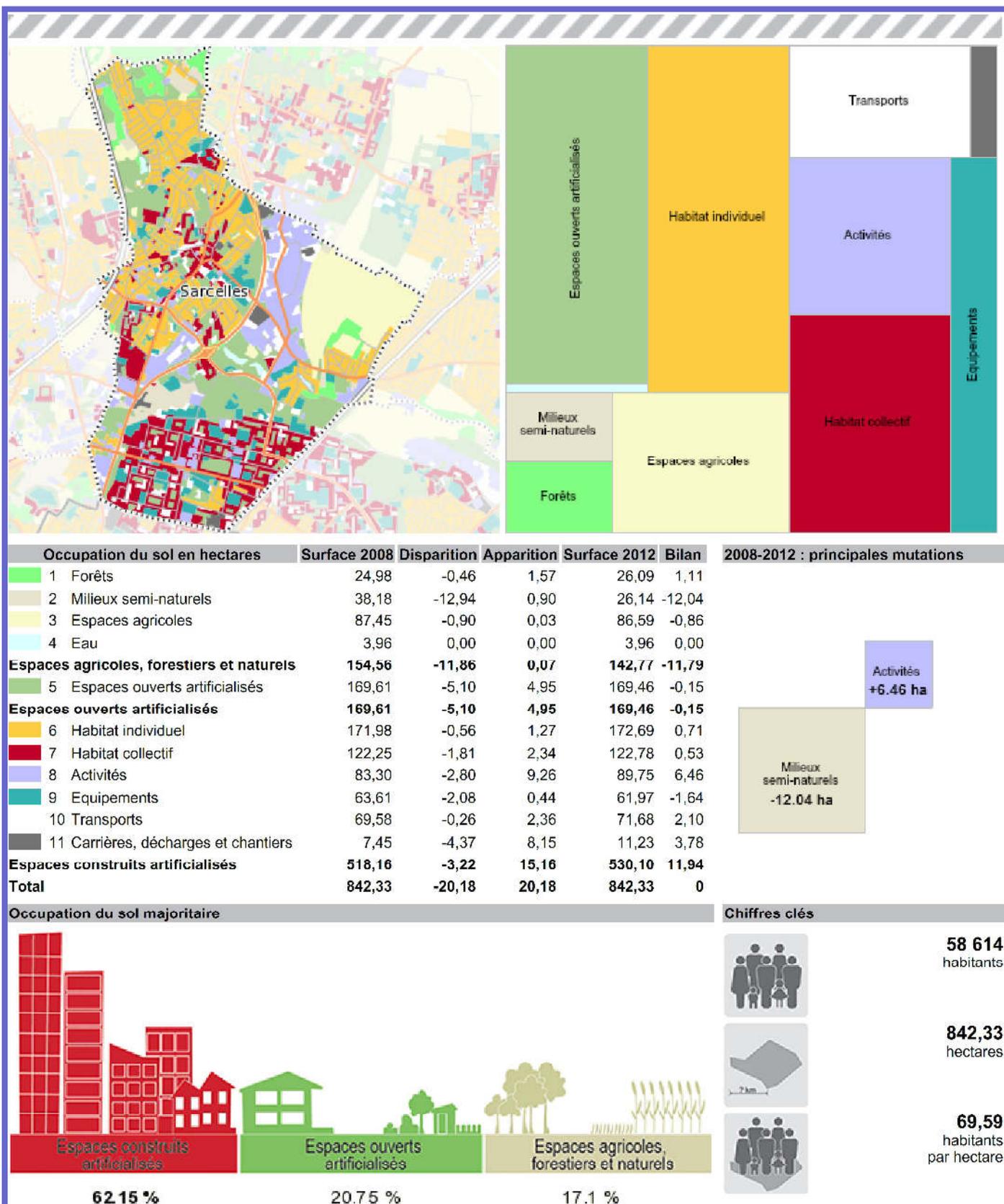
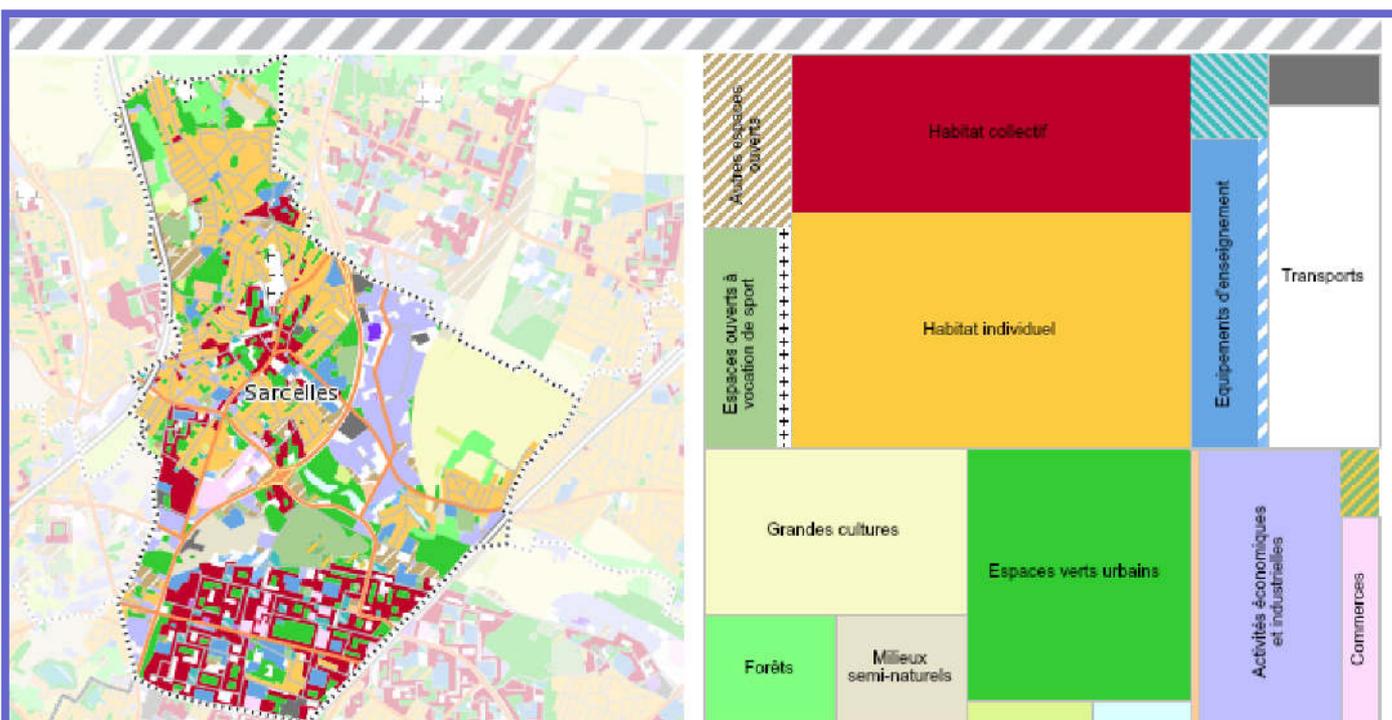


Photo : IGN BDORTHO® 2008
Traitement et légendes : Observatoire Territorial

Occupation du sol simplifiée



Occupation du sol détaillée



Occupation du sol en hectares	Surface 2008	Disparition	Apparition	Surface 2012	Bilan	2008-2012 : principales mutations
1 Forêts	24,98	-0,46	1,57	26,09	1,11	
2 Milieux semi-naturels	38,18	-12,94	0,90	26,14	-12,04	
3 Grandes cultures	81,18	-0,90	1,19	81,47	0,29	
4 Autres cultures	6,27	-1,15	0,00	5,11	-1,15	
5 Eau	3,96	0,00	0,00	3,96	0,00	
Espaces agricoles, forestiers et naturels	154,56	-11,86	0,07	142,77	-11,79	
6 Espaces verts urbains	107,19	-3,63	2,25	105,80	-1,38	
7 Espaces ouverts à vocation de sport	28,52	0,00	0,91	29,43	0,91	
8 Espaces ouverts à vocation de tourisme et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
+ + 9 Cimetières	5,64	0,00	0,16	5,80	0,16	
10 Autres espaces ouverts	28,27	-2,66	2,83	28,43	0,17	
Espaces ouverts artificialisés	169,61	-5,10	4,95	169,46	-0,15	
11 Habitat individuel	171,98	-0,56	1,27	172,69	0,71	
12 Habitat collectif	118,92	-1,81	2,24	119,34	0,42	
13 Habitat autre	3,33	0,00	0,11	3,44	0,11	
14 Activités économiques et industrielles	73,02	-2,46	2,69	73,25	0,23	
15 Entrepôts logistiques	1,06	0,00	0,00	1,06	0,00	
16 Commerces	8,03	-0,34	6,57	14,26	6,23	Commerces +6.23 ha
17 Bureaux	1,18	0,00	0,00	1,18	0,00	
18 Sport (construit)	4,86	0,00	0,20	5,07	0,20	
19 Equipements d'enseignement	39,95	-2,01	0,24	38,18	-1,77	
20 Equipements de santé	6,28	0,00	0,00	6,28	0,00	
21 Equipements culturels, touristiques et de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Autres équipements	12,51	-0,07	0,00	12,45	-0,07	
23 Transports	69,58	-0,26	2,36	71,68	2,10	
24 Carrières, décharges et chantiers	7,45	-4,37	8,15	11,23	3,78	
Espaces construits artificialisés	518,16	-3,22	15,16	530,10	11,94	
Total	842,33	-20,18	20,18	842,33	0	



M.-A. Daniel/ IAU îdF

RÉSUMÉ STATISTIQUE

Recensement de la population 2013

Recensement de la population – millésime 2013

Population	Sarcelles	Val d'Oise
Population en 2013	57 533	1 194 681
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2013	6 808,6	958,9
Superficie (en km ²)	8,5	1 245,9
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	-0,6	+0,5
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	+1,4	+1,1
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	-2,0	-0,6
Nombre de ménages en 2013	18 091	449 201

Source : Insee, Recensements de la population 2013 et 2008 exploitations principales.

Naissances domiciliées en 2014	1 178	19 736
Décès domiciliés en 2014	328	6 940

Source : Insee, état-civil

Logement	Sarcelles	Val d'Oise
Nombre total de logements en 2013	19 929	479 886
Part des résidences principales en 2013, en %	90,8	93,6
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2013, en %	0,6	1,0
Part des logements vacants en 2013, en %	8,6	5,4
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2013, en %	33,3	57,1

Source : Insee, Recensement de la population 2012 exploitation principale.

Revenus	Sarcelles	Val d'Oise
Nombre de ménages fiscaux en 2012	18 292	435 030
Part des ménages fiscaux imposés en 2012, en %	51,4	71,5
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012, en euros	14 377,2	20 547,6
Taux de pauvreté en 2012, en %	33,7	16,2

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et social

Emploi - Chômage	Sarcelles	Val d'Oise
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2013	14 773	425 927
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2013, en %	90,3	90,9
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2008 et 2013, en %	+0,1	-0,4
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2013, en %	68,3	74,7
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2013, en %	22,3	13,1

Source : Insee, Recensements de la population 2013 et 2008 exploitations principales.

Établissements	Sarcelles	Val d'Oise
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	4 413	84 901
Part de l'agriculture, en %	0,1	0,9
Part de l'industrie, en %	3,6	4,4
Part de la construction, en %	16,1	13,2
Part du commerce, transports et services divers, en %	66,9	68,5
dont commerce et réparation auto, en %	23,9	18,6
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	13,3	13,0
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	25,4	23,7
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	5,4	6,8

Champ : ensemble des activités - Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif)



Source : INSEE - Tableau : Observatoire territorial



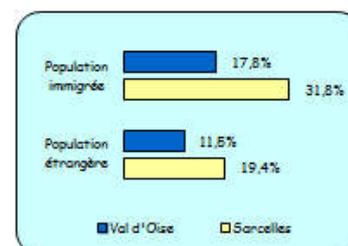
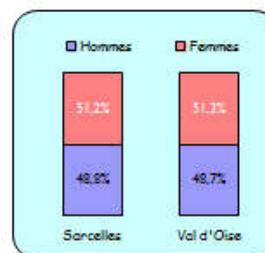
POPULATION

Recensement de la population 2013

POPULATION	Sarcelles	Val d'Oise
------------	-----------	------------

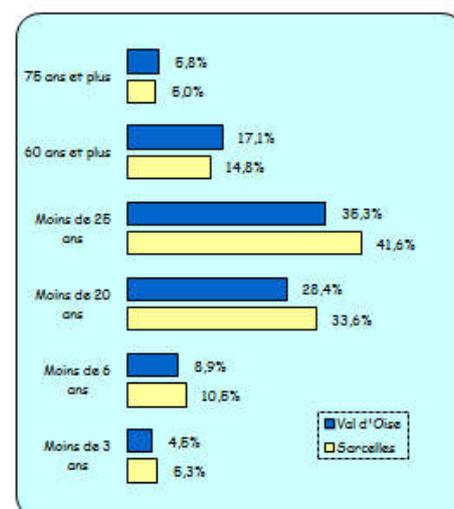
DEMOGRAPHIE

	Nbre	Sarcelles	Val d'Oise
Population communale		57 499	1 187 081
Population étrangère	Nbre	11 129	136 920
	%	19,4%	11,5%
Population immigrée	Nbre	18 257	211 093
	%	31,8%	17,8%
Hommes	Nbre	28 058	577 677
	%	48,8%	48,7%
Femmes	Nbre	29 441	609 404
	%	51,2%	51,3%
Densité (hab/ha)		68	95



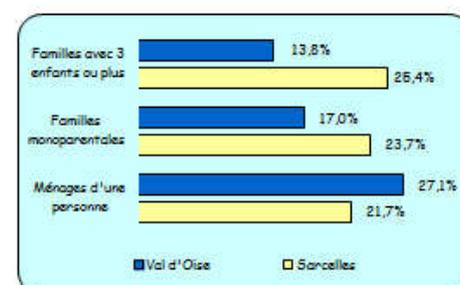
STRUCTURE PAR ÂGE

	Nbre	Sarcelles	Val d'Oise
Population âgée de moins de 25 ans		23 898	419 150
	%	41,6%	35,3%
<i>dont population âgée de moins de 3 ans</i>	Nbre	3 057	53 375
	%	5,3%	4,5%
<i>dont population âgée de moins de 6 ans</i>	Nbre	6 019	106 243
	%	10,5%	8,9%
<i>dont population âgée de moins de 20 ans</i>	Nbre	19 324	337 127
	%	33,6%	28,4%
Population âgée de 60 ans et plus	Nbre	8 510	202 500
	%	14,8%	17,1%
<i>dont population âgée de 75 ans et plus ans</i>	Nbre	2 886	68 300
	%	5,0%	5,8%
Indice de jeunesse (*1)		2,27	1,66



FAMILLES - MÉNAGES

	Nbre	Sarcelles	Val d'Oise
Nombre total de familles		13 733	317 816
Familles monoparentales	Nbre	3 255	54 029
	%	23,7%	17,0%
Familles nombreuses (3 enfants ou plus) - (*2)	Nbre	3 488	43 889
	%	25,4%	13,8%
Nombre total de ménages		18 140	445 599
Ménages d'une personne	Nbre	3 943	120 755
	%	21,7%	27,1%
<i>dont femmes seules</i>	Nbre	2 325	69 943
	%	59,0%	57,9%



(*1) : indice de jeunesse = population de moins de 20 ans rapportée à la population des 60 ans et plus
 (*2) : enfants âgés de moins de 25 ans



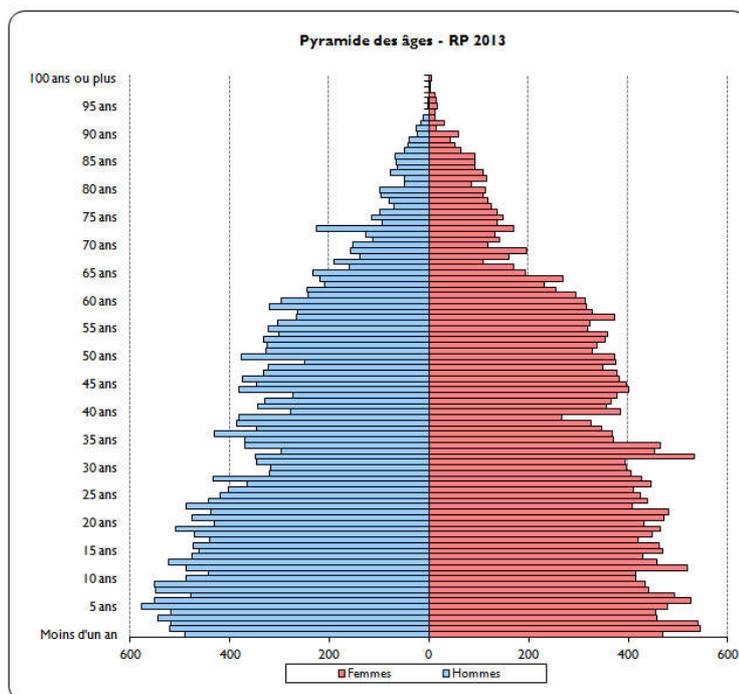
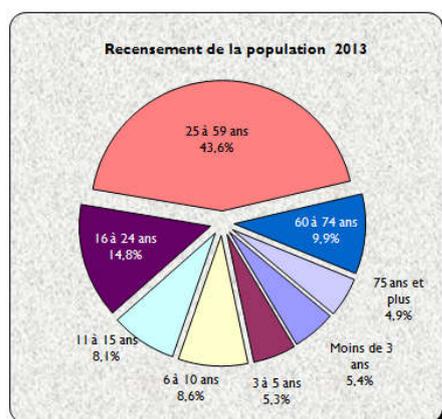
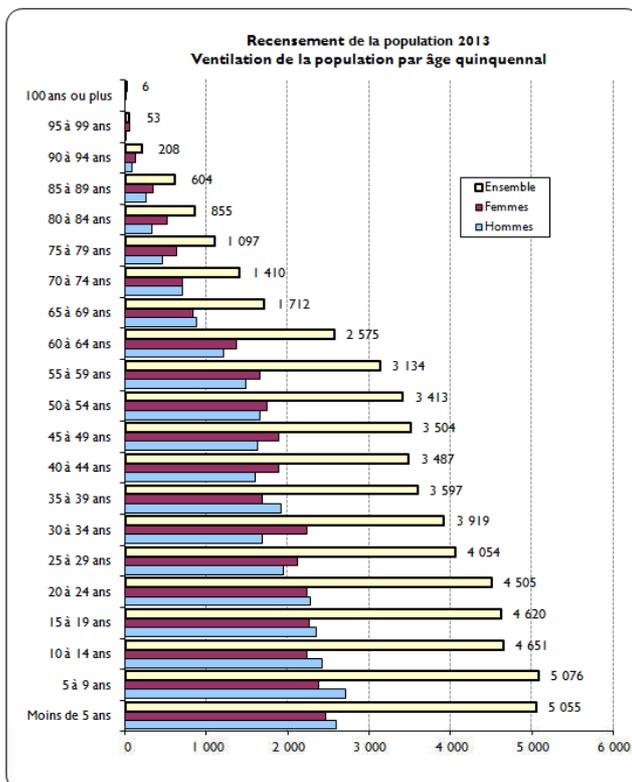
Source : INSEE - Tableaux et graphiques : Observatoire territorial



RECENSEMENT DE LA POPULATION millésime 2013 - Exploitation principale

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 5 ans	2 589	2 466	5 055
5 à 9 ans	2 705	2 371	5 076
10 à 14 ans	2 415	2 236	4 651
15 à 19 ans	2 355	2 265	4 620
20 à 24 ans	2 274	2 231	4 505
25 à 29 ans	1 941	2 113	4 054
30 à 34 ans	1 679	2 240	3 919
35 à 39 ans	1 915	1 682	3 597
40 à 44 ans	1 605	1 882	3 487
45 à 49 ans	1 624	1 880	3 504
50 à 54 ans	1 663	1 750	3 413
55 à 59 ans	1 476	1 658	3 134
60 à 64 ans	1 210	1 365	2 575
65 à 69 ans	881	831	1 712
70 à 74 ans	710	700	1 410
75 à 79 ans	459	638	1 097
80 à 84 ans	336	519	855
85 à 89 ans	262	342	604
90 à 94 ans	77	131	208
95 à 99 ans	4	49	53
100 ans ou plus	0	6	6

	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 3 ans	1 527	1 553	3 080
3 à 5 ans	1 639	1 391	3 030
6 à 10 ans	2 615	2 308	4 922
11 à 15 ans	2 389	2 289	4 678
16 à 24 ans	4 168	4 026	8 196
25 à 59 ans	11 902	13 204	25 105
60 à 74 ans	2 801	2 895	5 698
75 ans et plus	1 139	1 688	2 822

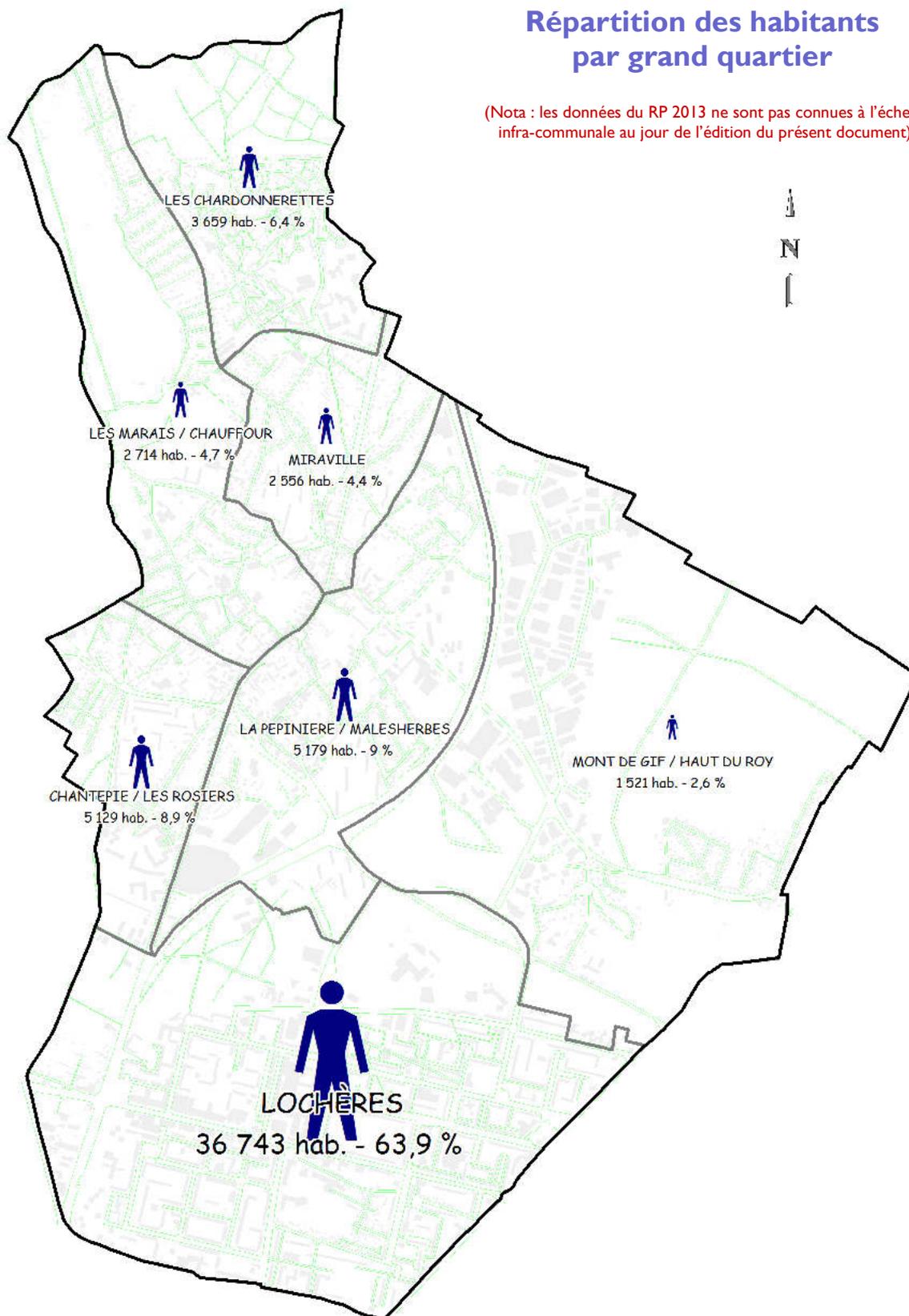


POPULATION

Recensement de la population 2012

Répartition des habitants par grand quartier

(Nota : les données du RP 2013 ne sont pas connues à l'échelle infra-communale au jour de l'édition du présent document)

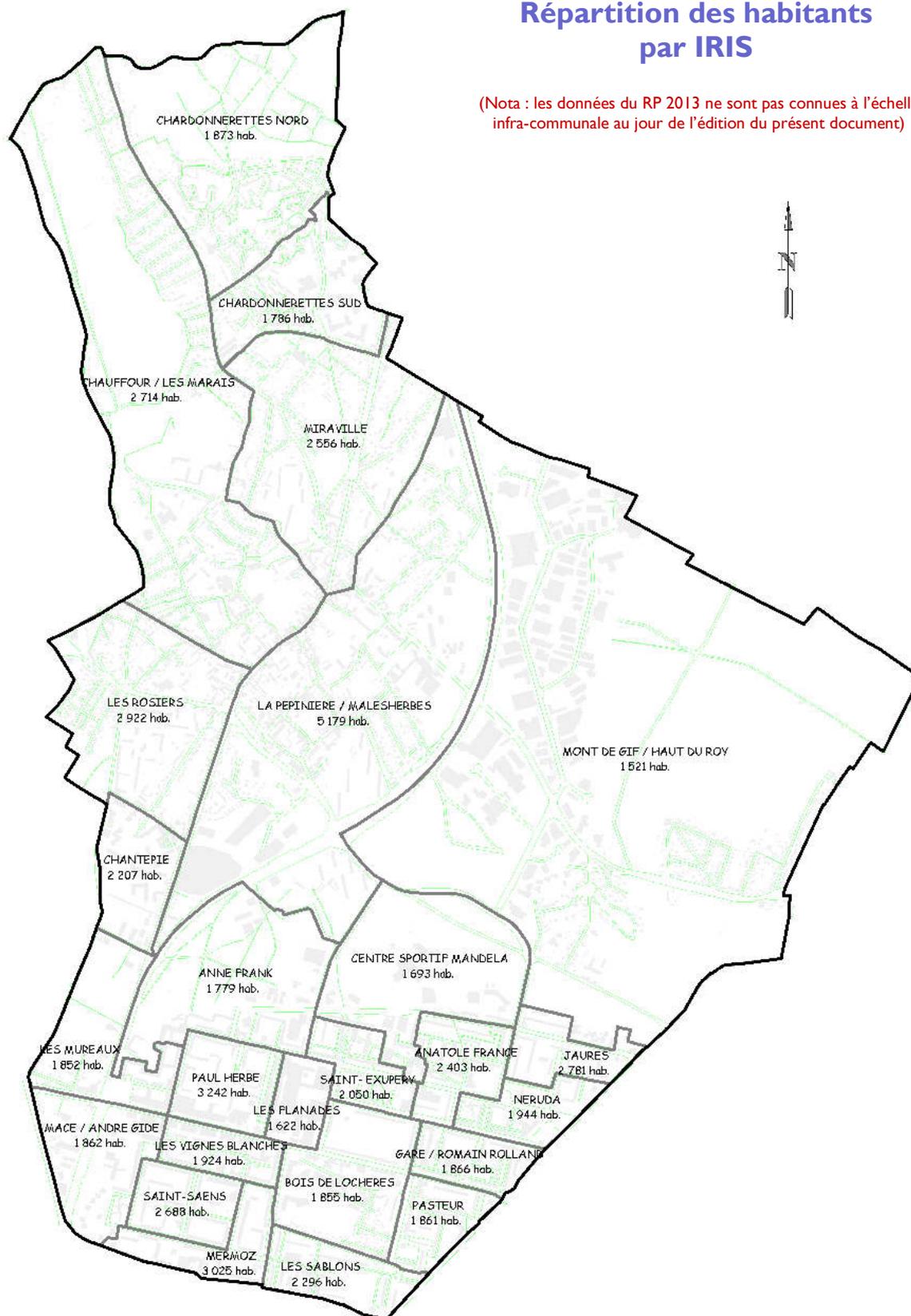


POPULATION

Recensement de la population 2012

Répartition des habitants par IRIS

(Nota : les données du RP 2013 ne sont pas connues à l'échelle
infra-communale au jour de l'édition du présent document)



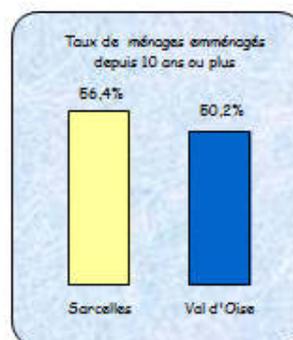
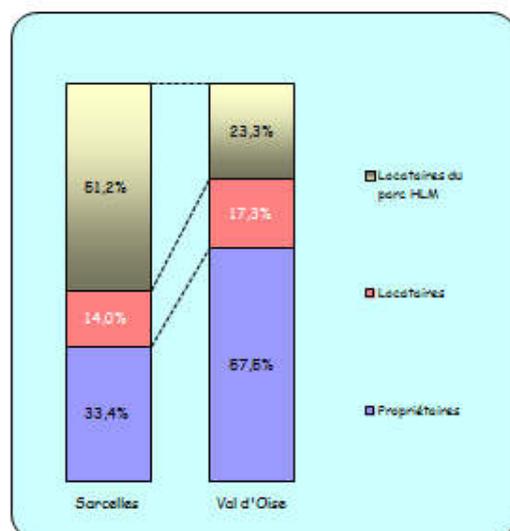
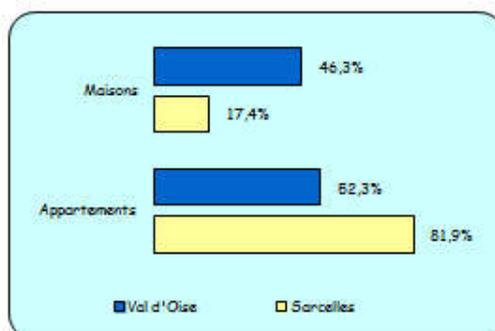
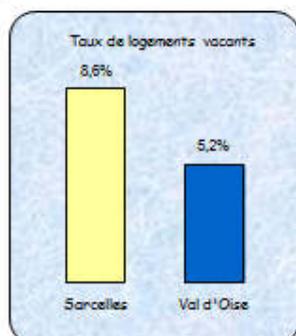
Source : INSEE - Cartographie : Observatoire territorial



LOGEMENT

Recensement de la population 2013

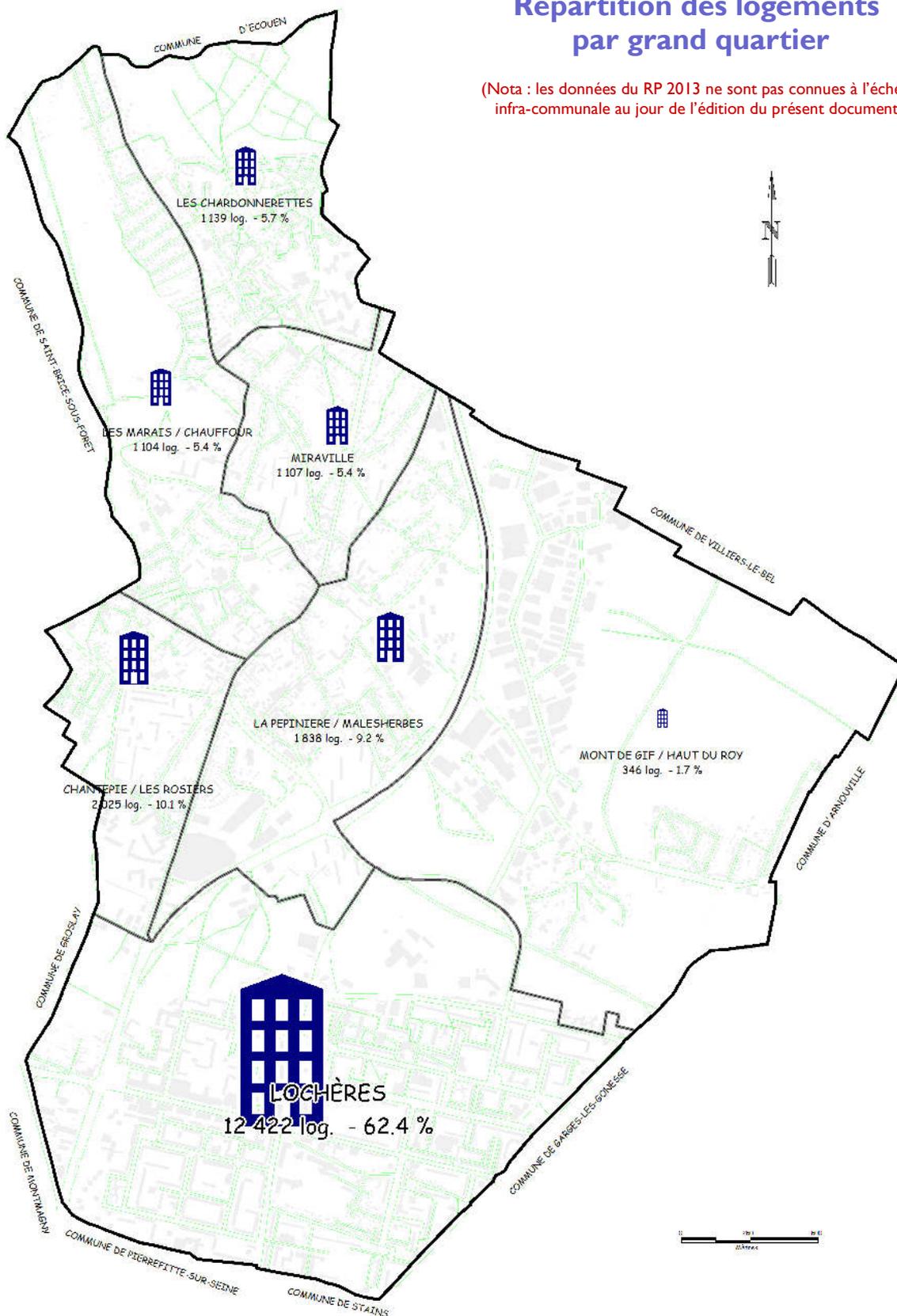
LOGEMENT		Sarcelles	Val d'Oise
Nombre total de logements	Nbre	19 979	475 298
Logements vacants	Nbre	1 717	24 903
	%	8,6%	5,2%
Résidences principales	Nbre	18 142	445 487
	%	90,8%	93,7%
Appartements (*3)	Nbre	16 353	248 505
	%	81,9%	52,3%
Maisons (*3)	Nbre	3 479	220 243
	%	17,4%	46,3%
Résidences principales occupées par un ménage propriétaire	Nbre	6 062	256 262
	%	33,4%	57,5%
Résidences principales occupées par un ménage locataire (*4)	Nbre	11 818	180 809
	%	65,1%	40,6%
<i>dont occupées par un ménage locataire du parc HLM</i>	Nbre	9 281	103 708
	%	51,2%	23,3%
Ménages emménagés depuis 10 ans ou plus	Nbre	10 227	223 563
	%	56,4%	50,2%



Recensement de la population 2012

Répartition des logements par grand quartier

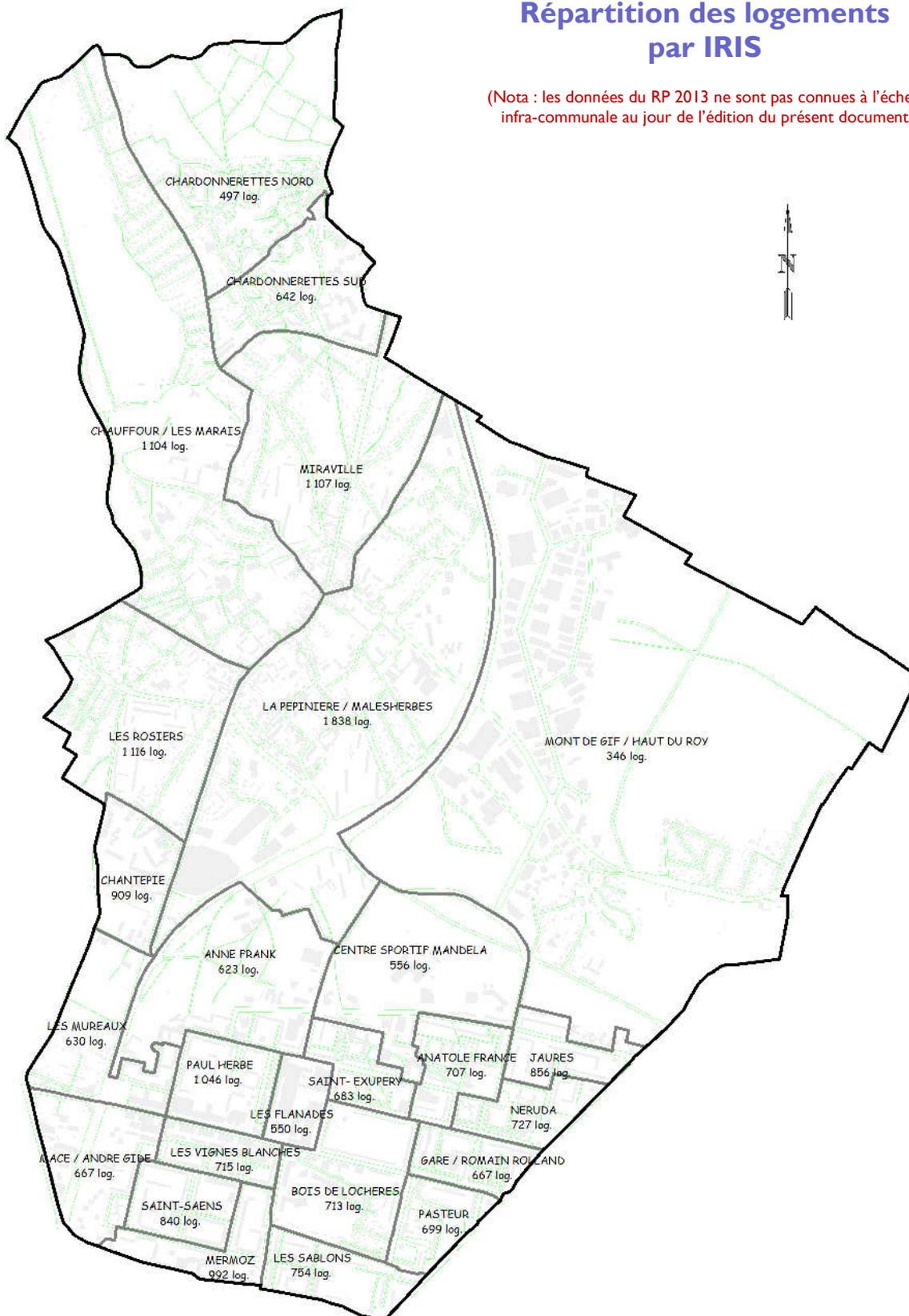
(Nota : les données du RP 2013 ne sont pas connues à l'échelle infra-communale au jour de l'édition du présent document)



Recensement de la population 2012

Répartition des logements par IRIS

(Nota : les données du RP 2013 ne sont pas connues à l'échelle infra-communale au jour de l'édition du présent document)



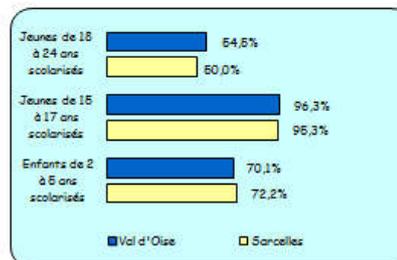
FORMATION - QUALIFICATION

Recensement de la population 2013

FORMATION - QUALIFICATION	Sarcelles	Val d'Oise
---------------------------	-----------	------------

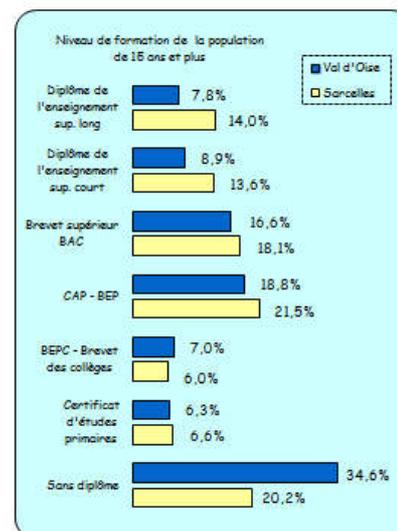
SCOLARISATION

	Nbre	Sarcelles	Val d'Oise
Enfants de 2 à 5 ans	4 010	70 901	
Enfants de 2 à 5 ans scolarisés	2 896	49 701	
<i>Taux de scolarisation (*5)</i>	72,2%	70,1%	
Jeunes de 15 à 17 ans	2 674	47 723	
Jeunes de 15 à 17 ans scolarisés	2 549	45 937	
<i>Taux de scolarisation (*5)</i>	95,3%	96,3%	
Jeunes de 18 à 24 ans	6 461	114 179	
Jeunes de 18 à 24 ans scolarisés	3 228	62 284	
<i>Taux de scolarisation (*5)</i>	50,0%	54,5%	



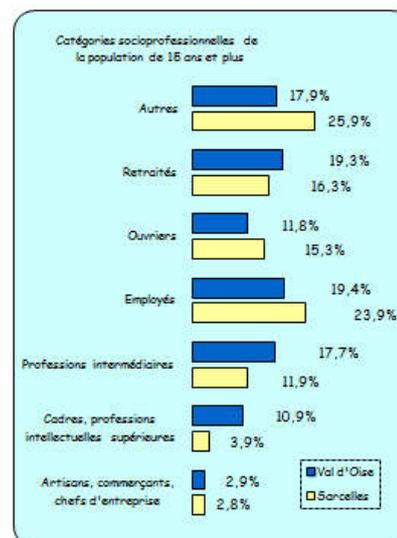
NIVEAU DE FORMATION (*6)

	Nbre	Sarcelles	Val d'Oise
Population âgée de 15 ans ou plus	42 736	929 834	
Population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée	36 105	808 679	
<i>dont sans diplôme</i>	12 504	162 961	
<i>dont certificat d'études primaires</i>	2 259	53 693	
<i>dont BEPC - Brevet des collèges</i>	2 525	48 208	
<i>dont CAP - BEP</i>	6 777	173 845	
<i>dont Brevet supérieur - BAC</i>	5 999	146 437	
<i>dont diplôme de l'enseignement supérieur court</i>	3 207	110 351	
<i>dont diplôme de l'enseignement supérieur long</i>	2 834	113 184	



CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES (de la population de 15 ans et plus)

	Nbre	Sarcelles	Val d'Oise
Agriculteurs exploitants	13	808	
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 187	26 659	
Cadres, professions intellectuelles supérieures	1 646	101 676	
Professions intermédiaires	5 083	164 722	
Employés	10 227	180 720	
Ouvriers	6 525	109 883	
Retraités	6 979	179 917	
Autres	11 076	166 173	



(*5) : taux de scolarisation (enfants scolarisés de la tranche d'âge / nombre d'enfants total de la tranche d'âge)

(*6) : Les résultats du recensement font référence au diplôme de niveau le plus élevé que les individus ont déclaré posséder

Diplômes de l'enseignement supérieur long : licence, maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, école supérieure niveau licence et plus (ingénieur, commerce, ...), etc.



Source : INSEE - Tableaux et graphiques : Observatoire territorial



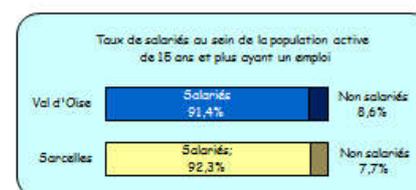
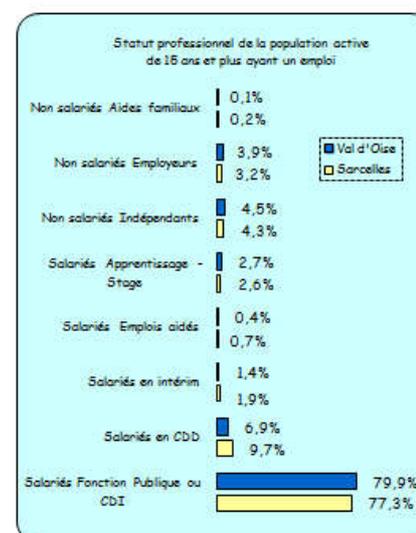
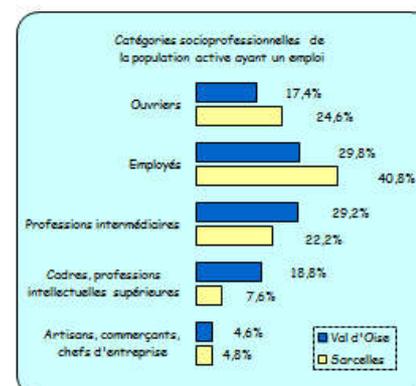
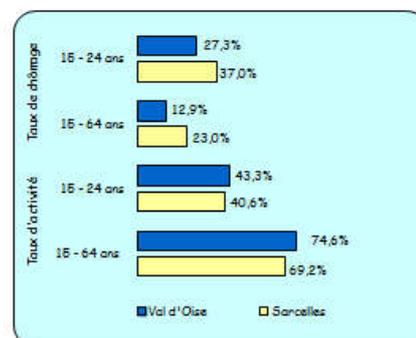
ACTIVITÉ - EMPLOI

Recensement de la population 2013

ACTIVITÉ - EMPLOI		Sarcelles	Val d'Oise
POPULATION ACTIVE			
Population âgée de 15 à 64 ans		36 757	789 809
Population active de 15 - 64 ans (exploitation principale)	Nbre	25 437	588 884
<i>Taux d'activité de la tranche d'âge 15 - 64 ans</i>	%	69,2%	74,6%
Population active de 15 à 64 ans ayant un emploi	Nbre	19 585	513 118
Chômeurs	Nbre	5 852	75 766
Taux de chômage - (*7)	%	23,0%	12,9%
Population âgée de 15 à 24 ans		9 135	161 901
Population active de 15 - 24 ans	Nbre	3 711	70 121
<i>Taux d'activité de la tranche d'âge 15 - 24 ans</i>	%	40,6%	43,3%
Population active des 15-24 ans ayant un emploi	Nbre	2 338	50 977
Chômeurs de 15-24 ans	Nbre	1 373	19 144
Taux de chômage des 15-24 ans - (*7)	%	37,0%	27,3%

CATEGORIES SOCIO PROFESSIONNELLES (de la population active ayant un emploi) - (*8)			
Population active de 15 - 64 ans ayant un emploi	Nbre	19 592	513 319
Agriculteurs exploitants	Nbre	4	697
	%	0,0%	0,1%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Nbre	933	23 784
	%	4,8%	4,6%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	Nbre	1 486	96 719
	%	7,6%	18,8%
Professions intermédiaires	Nbre	4 355	149 650
	%	22,2%	29,2%
Employés	Nbre	7 992	153 181
	%	40,8%	29,8%
Ouvriers	Nbre	4 821	89 289
	%	24,6%	17,4%

EMPLOI (statut professionnel de la population active ayant un emploi)			
Actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi	Nbre	19 756	517 122
Salariés de 15 ans ou plus Fonction Publique ou CDI	Nbre	15 280	413 395
	%	77,3%	79,9%
Salariés de 15 ans ou plus en CDD	Nbre	1 923	35 866
	%	9,7%	6,9%
Salariés de 15 ans ou plus en intérim	Nbre	383	7 267
	%	1,9%	1,4%
Salariés de 15 ans ou plus Emplois aidés	Nbre	144	2 225
	%	0,7%	0,4%
Salariés de 15 ans ou plus Apprentissage - Stage	Nbre	506	14 071
	%	2,6%	2,7%
Non salariés de 15 ans ou plus Indépendants	Nbre	848	23 450
	%	4,3%	4,5%
Non salariés de 15 ans ou plus Employeurs	Nbre	635	20 207
	%	3,2%	3,9%
Non salariés de 15 ans ou plus Aides familiaux	Nbre	39	640
	%	0,2%	0,1%

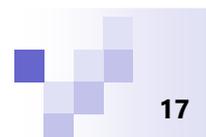


(*7) : taux de chômage au sens du recensement

(*8) : les données concernant cette rubrique sont celles de l'exploitation complémentaire (toutes les autres rubriques utilisent des données issues de l'exploitation principale)

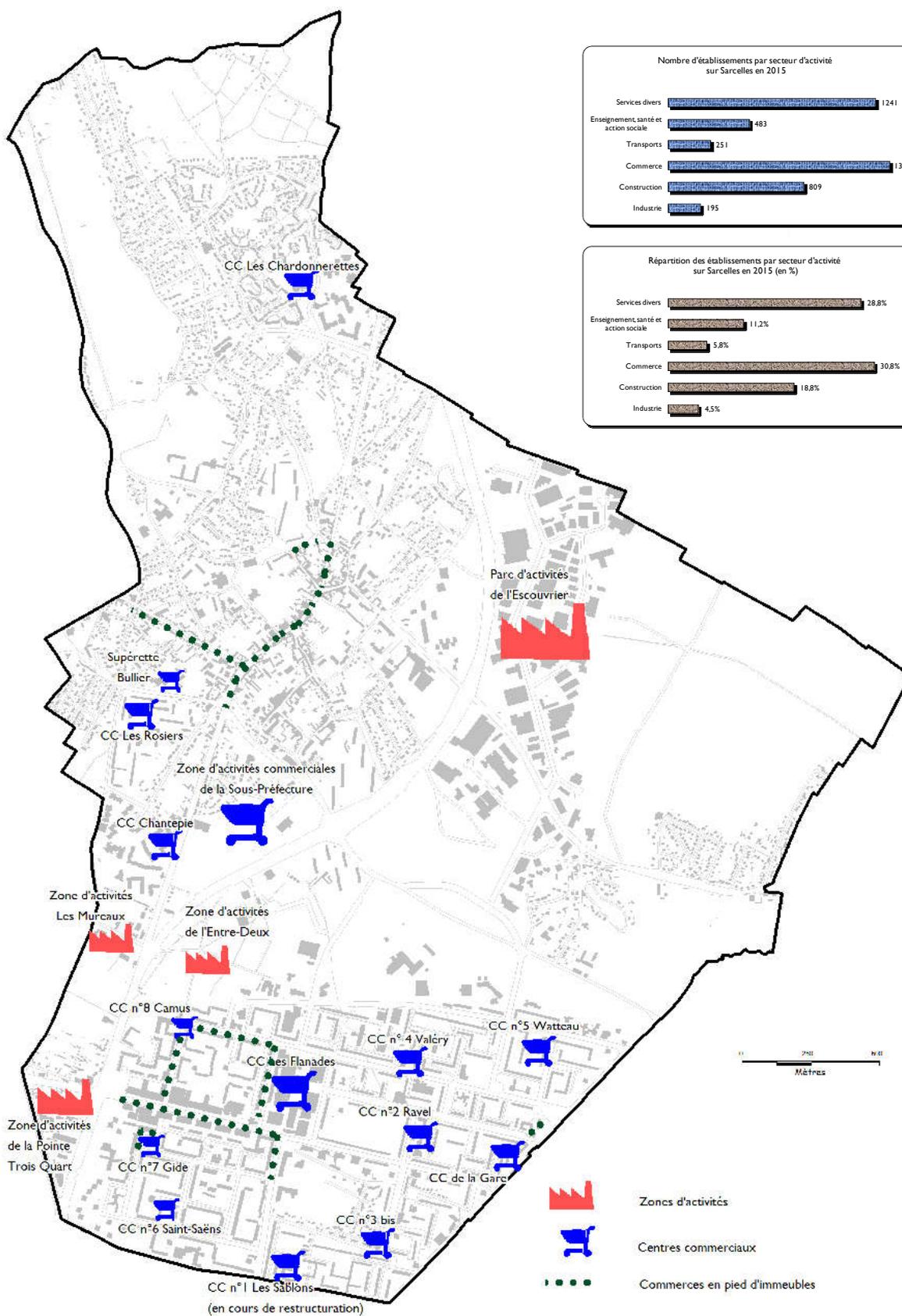


Source : INSEE - Tableaux et graphiques : Observatoire territorial

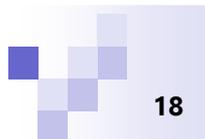


ACTIVITÉS - COMMERCES

Principales implantations



Source : INSEE - SIRENE - Activités marchandes non agricoles des secteurs marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services
 Cartographie et graphiques : Observatoire territorial



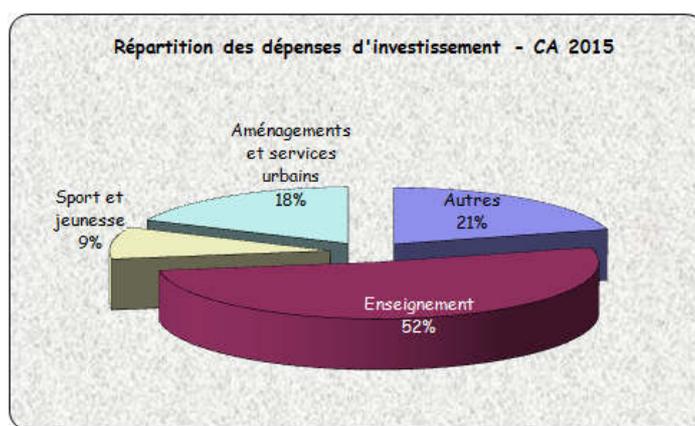
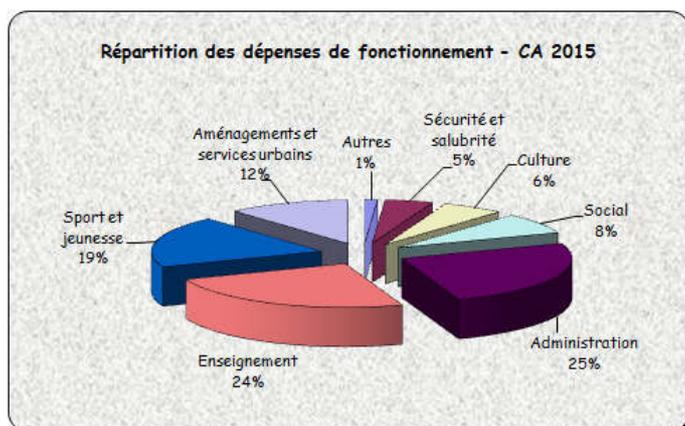
BUGDET PRINCIPAL

Budget	Investissement		
	en milliers d'euros	euros par habitant (*1)	moyenne de la strate (*2)
Dépenses	41 721 €	718 €	515 €
<i>dont remboursement d'emprunt et dettes assimilées</i>	19,8%		23,2%
Recettes	47 624 €	820 €	535 €
<i>dont subventions</i>	18,1%		15,1%
Budget	Fonctionnement		
	en milliers d'euros	euros par habitant (*1)	moyenne de la strate (*2)
Dépenses	100 683 €	1 733 €	1 470 €
<i>dont charges de personnel</i>	48,5%		55,4%
Recettes	105 252 €	1 812 €	1 580 €
<i>dont impôts locaux</i>	22,1%		37,5%

FISCALITÉ

Fiscalité directe Commune	taxe d'habitation	taxe foncier bâti	taxe foncier non bâti
Taux	17,32%	18,80%	41,51%
Produit	11 903 €	10 727 €	62 €
Euros par habitant (*1)	205 €	185 €	1 €
Moyenne de la strate (*2)	260 €	324 €	3 €

Fiscalité directe Communauté d'agglomération "Val de France" (CAVDF)	taux
TGTH2015 Taux additionnel 2015 de la taxe d'habitation voté par la CAVDF	6,62%
TGFNB2015 Taux additionnel 2015 de la taxe foncière sur les propriétés non bâties voté par la CAVDF	2,48%
TCFEV_U2015 Taux 2015 de la cotisation foncière des entreprises voté par la CAVDF	24,66%
TEOMG2015 Taux moyen 2015 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères voté par la CAVDF	9,11%



(*1) nombre d'habitants pris en compte : 58 093 habitants - population légale, avec double compte, au 1er janvier 2015

(*2) strate démographique : communes de 50 000 à 100 000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)



Sources : DGCL - à partir des Etats fiscaux 1259 de la DGFIP

et Direction des Services financiers de la Ville

Tableaux et graphiques : Observatoire Territorial



ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

SERVICES MUNICIPAUX

- 1 Hôtel de Ville (Village)
- 1 Centre administratif et 3 annexes (Grand-Ensemble)
- 1 Centre technique municipal (Parc d'activités de l'Escouvrier)
- 3 Plates-formes de services publics (Sablons, Rosiers et Chardonnerettes)
- 1 Centre social (Rosiers)
- 2 Maisons de quartier (Valéry-Watteau, Vignes-Blanches)
- 1 Espace d'animation « Jeunes » (Les Chardonnerettes)
- 1 Pôle d'information jeunes et familles (Grand-Ensemble)
- 1 Maison des jeunes et de la culture (dans les locaux ALJT Grand-Ensemble)
- 1 Bureau d'information jeunesse (Grand-Ensemble)
- 1 Espace de médiation interculturelle et sociale (Grand-Ensemble)
- 1 Maison de l'Outre-Mer (Grand-Ensemble)
- 2 Clubs des anciens (avec foyer-restaurant) (Grand-Ensemble et Village)
- 5 Équipements Vie associative (Grand-Ensemble, Chantepie, Village)
- 2 Équipements Police Municipale (Village)
- 2 Cimetières (Village et Chauffour)



L'Hôtel de Ville



Le Centre administratif

ENSEIGNEMENT - FORMATION

- 19 Écoles maternelles publics et 2 privées (sous contrat)
- 21 Écoles élémentaires et 2 privés (sous contrat)
- 6 Collèges publics et 3 privés (sous contrat)
- 2 Lycées polyvalents publics et 3 privés (sous contrat)
- 1 Centre d'information et d'orientation
- 1 Institut universitaire de Technologie
- 1 Institut médico-éducatif
- 1 Institut privé de formation en soins infirmiers
- 1 Centre d'enseignement du Conservatoire national des arts et métiers
- 1 Centre de formation professionnelle pour travailleurs handicapés
- 1 maison d'accueil spécialisée pour la formation et l'intégration professionnelle d'adultes et de jeunes handicapés



Le groupe scolaire Anatole France



Le groupe scolaire Saint-Exupéry

PETITE ENFANCE - ENFANCE

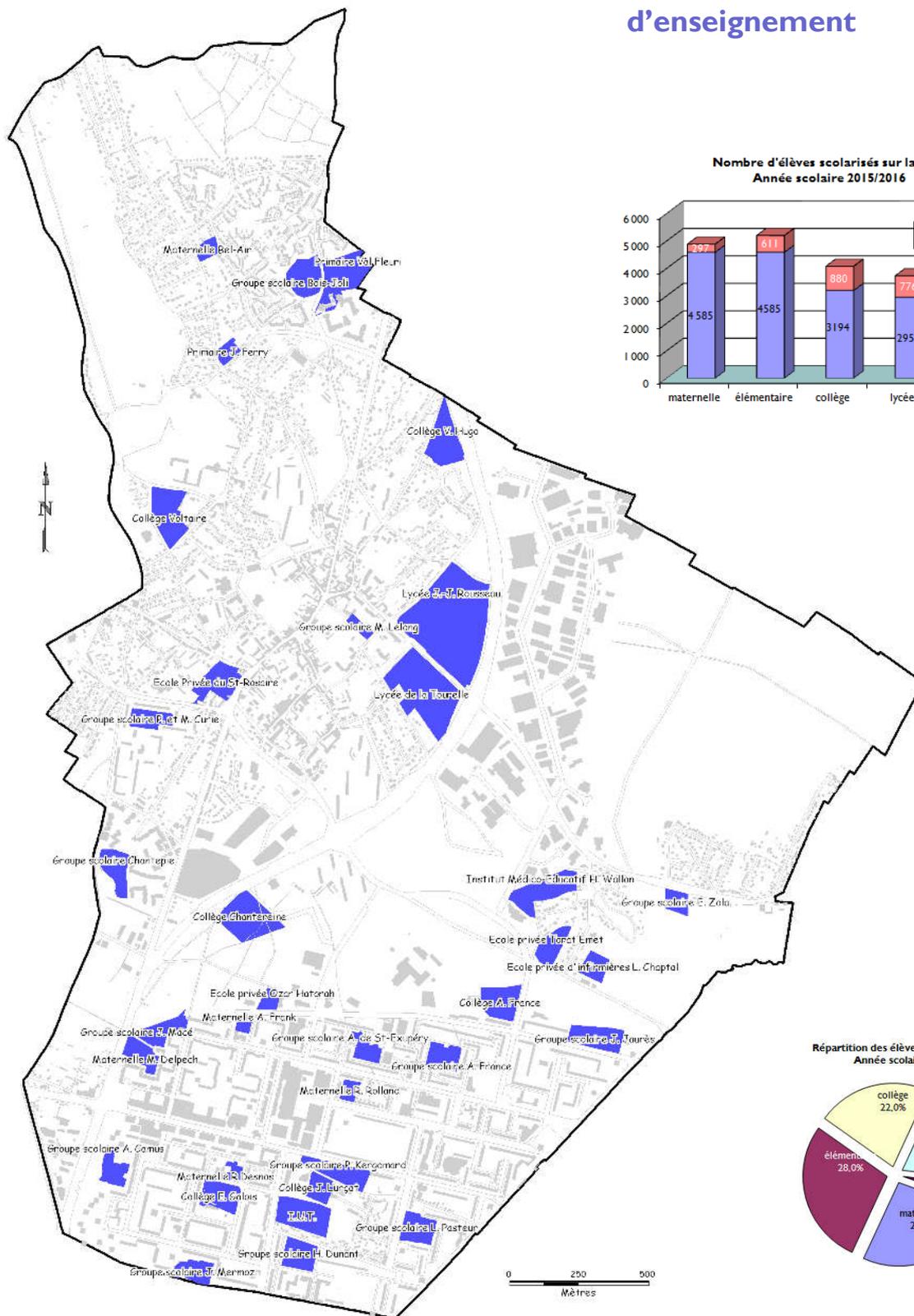
- 2 Centres de loisirs élémentaires
- 18 Centres de loisirs maternels
- 4 crèches familiales
- 1 Crèche collective
- 1 Crèche associative collective privée
- 3 Centres de protection maternelle et infantile
- 1 Relais assistantes maternelles
- 6 Haltes garderie



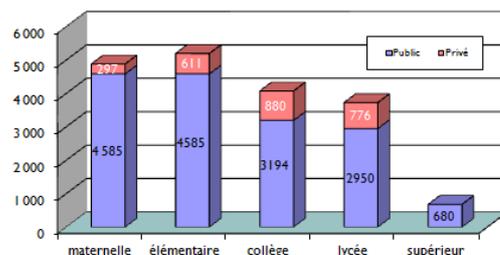
La crèche collective Paul Valéry



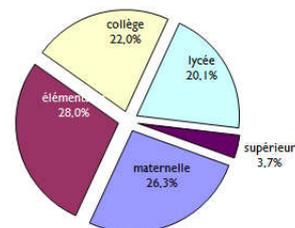
Les établissements d'enseignement



Nombre d'élèves scolarisés sur la ville
Année scolaire 2015/2016



Répartition des élèves scolarisés sur la ville
Année scolaire 2015/2016



Source : Direction des Affaires scolaires
Cartographie et graphiques : Observatoire territorial



ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

CULTURE

- I Conservatoire de musique à rayonnement communal
- I Ecole d'Arts
- I Bibliothèque intercommunale
- I Espace musique intercommunal
- 3 Équipements de loisirs et culture polyvalents
- I Maison du Patrimoine
- I Musée naval



La salle André Malraux



Le Conservatoire de musique Yitzhak Rabin

SPORTS

- I Centre sportif :
 - I Centre nautique intercommunal
 - I Pôle de rugby
 - I Pôle de tennis
 - I Stade d'athlétisme
 - I Stade de football
 - I Centre de tir à l'arc
 - I Pôle Arts martiaux

- I Stade
- I Terrain de football
- 8 Gymnases
- I salle d'arts martiaux
- I salle de gymnastique
- 2 boulodromes



SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- Sous-Préfecture de Sarcelles
- Direction Départementale des Territoires (Centre technique)
- Police nationale : I hôtel de police, I commissariat de secteur
- Maison de la Justice et du Droit
- Pôle Emploi
- Mission locale de Sarcelles (Mission Intercommunale Locale du Nord Ouest de la Vallée de l'Oise)



La sous-préfecture

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie – Centre d'accueil
- Conseil Général du Val d'Oise - Antenne de la circonscription d'action sociale et médico-sociale
- Caisse d'Allocations Familiales : I centre de gestion et I centre social
- I Centre social associatif
- Trésor Public : Trésorerie et Recettes des Finances
- La Poste : I bureau principal et 4 annexes
- Agence Nationale des Chèques Vacances (Siège social)

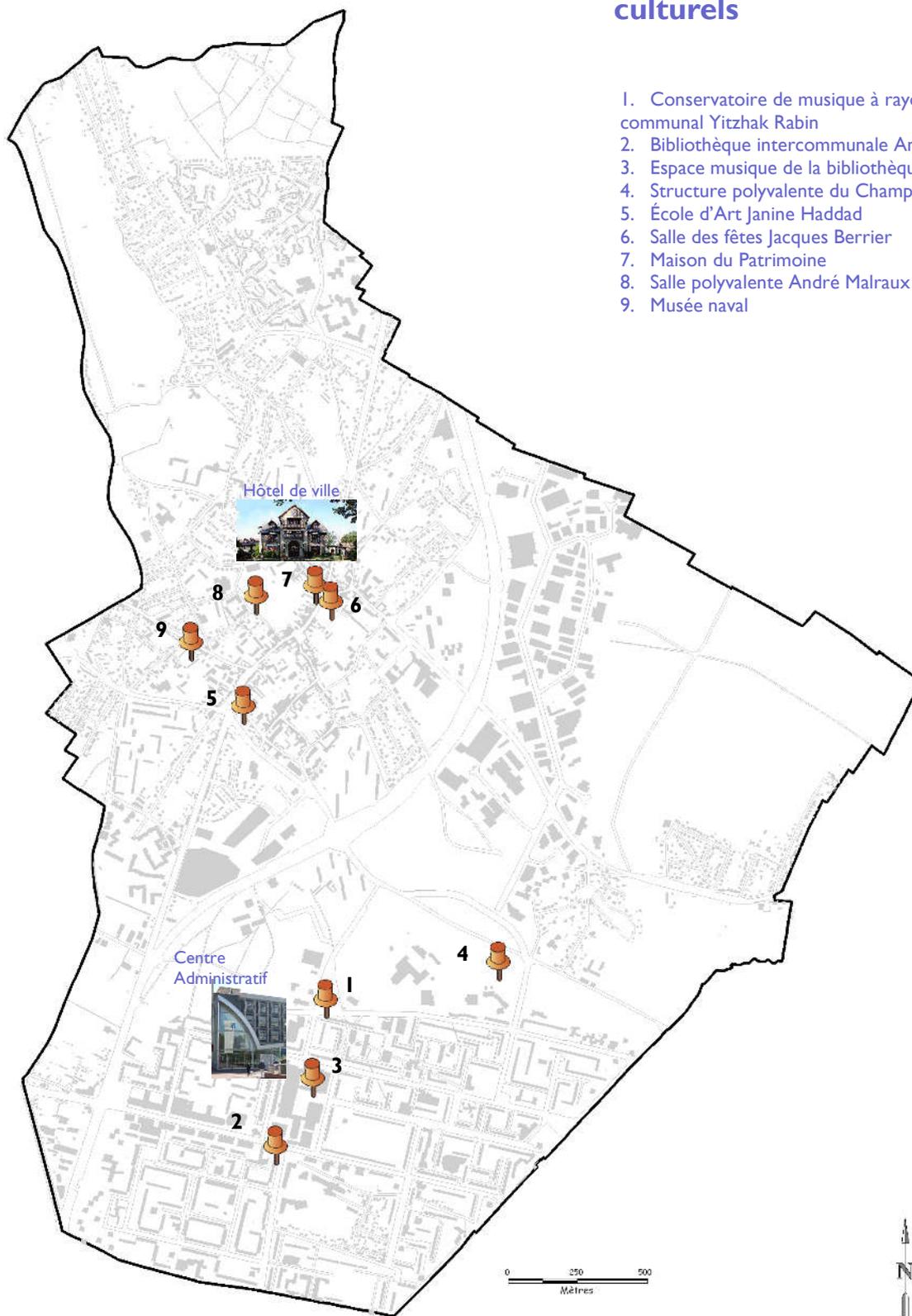
Siège social Agence Nationale des Chèques Vacances



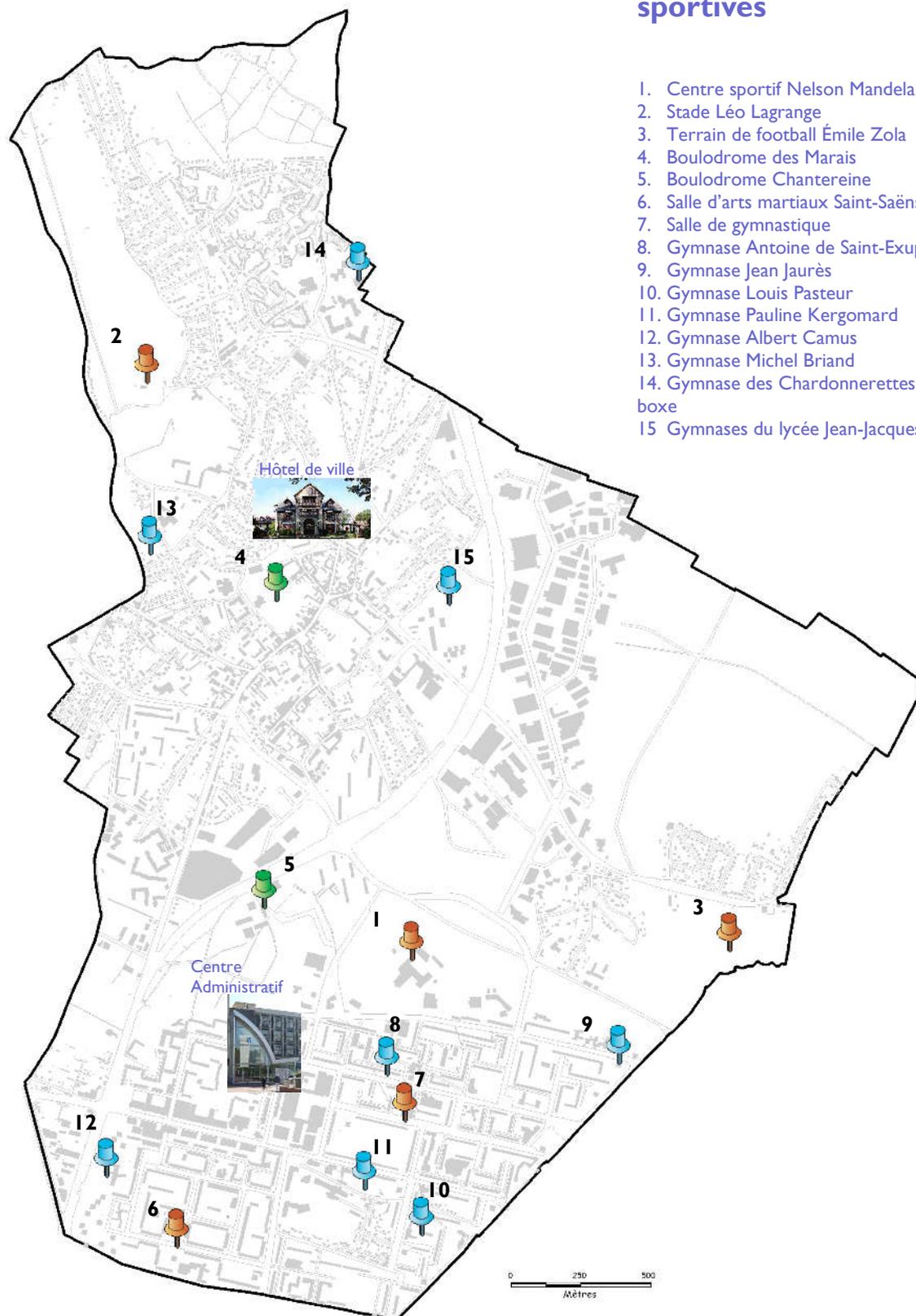
Photographies : Observatoire territorial
Vue aérienne centre sportif : google maps

Les équipements culturels

1. Conservatoire de musique à rayonnement communal Yitzhak Rabin
2. Bibliothèque intercommunale Anna Langfus
3. Espace musique de la bibliothèque
4. Structure polyvalente du Champ de foire
5. École d'Art Janine Haddad
6. Salle des fêtes Jacques Berrier
7. Maison du Patrimoine
8. Salle polyvalente André Malraux
9. Musée naval



Les installations sportives



1. Centre sportif Nelson Mandela
2. Stade Léo Lagrange
3. Terrain de football Émile Zola
4. Boulodrome des Marais
5. Boulodrome Chantereine
6. Salle d'arts martiaux Saint-Saëns
7. Salle de gymnastique
8. Gymnase Antoine de Saint-Exupéry
9. Gymnase Jean Jaurès
10. Gymnase Louis Pasteur
11. Gymnase Pauline Kergomard
12. Gymnase Albert Camus
13. Gymnase Michel Briand
14. Gymnase des Chardonnerettes et salle de boxe
15. Gymnases du lycée Jean-Jacques Rousseau

ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS

LES ÉTABLISSEMENTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Hôpital Privé Nord Parisien : pôle chirurgical, pôle cancérologique, pôle dialyse, pôle mère-enfant

Centre d'Imagerie Paris Nord

Centre de médecine nucléaire Roger Perez

Centre pédiatrique Paris Nord

Hôpital de jour psychiatrique (rattaché à l'hôpital de Gonesse)

Centre médico-psychologique pour adultes et un Centre médico-psychologique pour enfants et adolescents

Etablissement privé d'hébergement médicalisé pour personnes âgées dépendantes (MAPI)

Etablissement d'hébergement médicalisé pour personnes âgées dépendantes – Centre d'Action Sociale de la ville de Paris (fermeture novembre 2015)

Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de la Croix Rouge Française (EHPAD Annie Bauchais)

Centre RIVAGE de prévention et de lutte contre la toxicomanie

Centre IMAGINE pour la création et la coordination des moyens de lutte contre la toxicomanie

Centre d'accueil MAAVAR pour personnes en difficultés

17 pharmacies

4 laboratoires d'analyses médicales

47 médecins généralistes

108 docteurs spécialistes

140 auxiliaires de santé dont :

54 masseurs kinésithérapeutes

56 infirmiers

25 chirurgiens dentistes



L'Hôpital Privé Nord Parisien



Le Centre Pédiatrique Paris Nord



Le Centre de médecine nucléaire Roger Perez

LES LIEUX DE CULTTE

2 églises catholiques et 1 salle paroissiale

1 église chaldéenne catholique

3 synagogues

2 mosquées

1 église copte orthodoxe

1 église évangélique

1 temple protestant



Église chaldéenne Saint-Thomas Apôtre



Église Saint-Pierre Saint-Paul

VIE ASSOCIATIVE

346 associations ont des actions reconnues en direction de la population dans les domaines principaux suivants :

Social - Solidarité - Santé : 28%

Arts - Culture - Loisirs : 23%

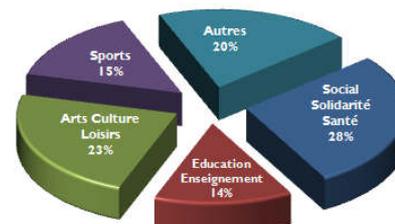
Sports : 15%

Éducation / Enseignement : 14%

Source : Direction de la Participation des habitants
Données 2016

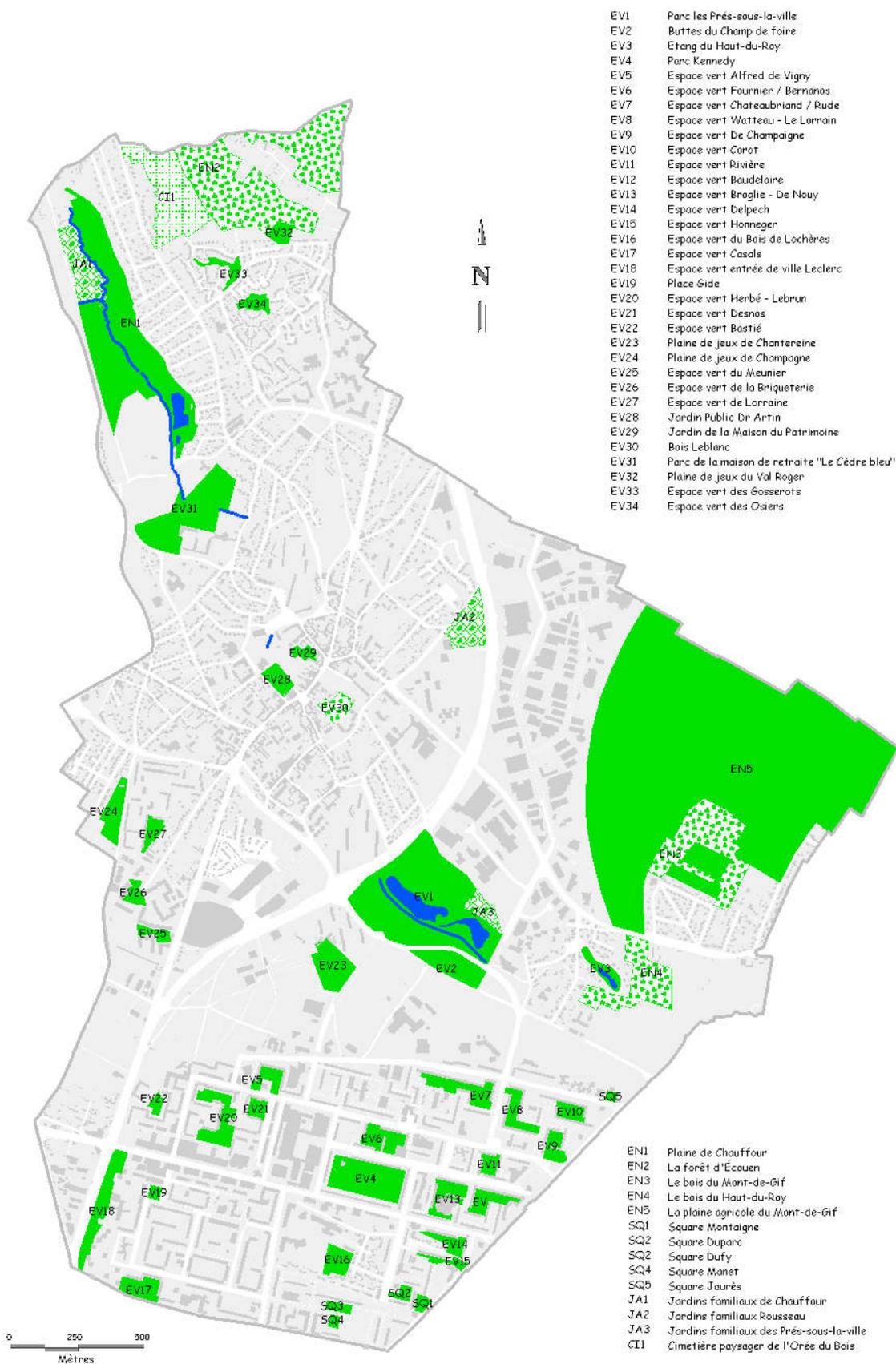


La maison de quartier des Vignes Blanches



Graphique et photographies : Observatoire territorial

LES ESPACES VERTS ET NATURELS



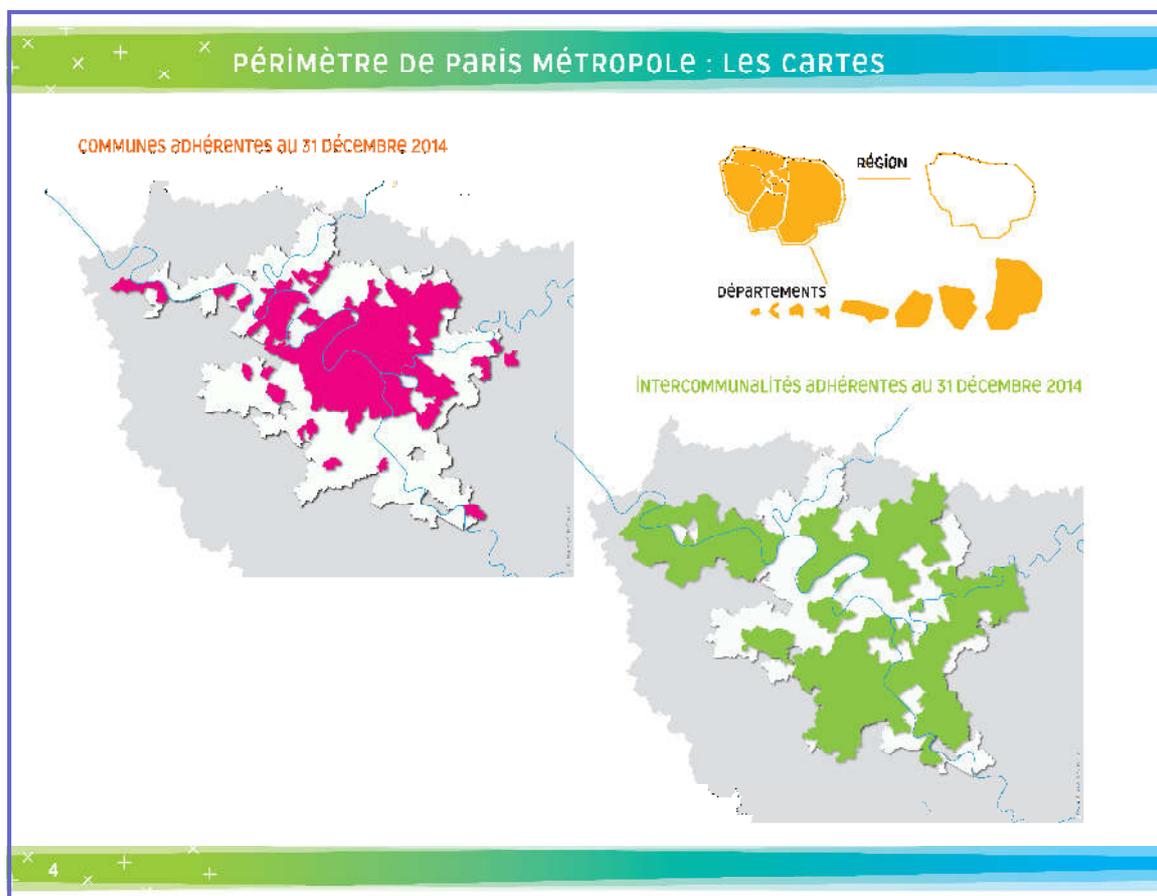
PARIS MÉTROPOLE

212 collectivités adhérentes, dont 161 communes totalisant plus de 9 millions d'habitants, soit 88% de l'agglomération parisienne, sur un territoire de 2 500 km² (les autres collectivités : 42 intercommunalités, 8 départements et la Région Île-de-France).

Ce syndicat mixte ouvert a pour objectif de résorber durablement les inégalités de développement au sein des territoires, de contribuer à l'adaptation écologique de la métropole et de favoriser l'essor économique sur le territoire métropolitain. Pour ce faire, il procède à la réalisation d'études de niveau métropolitain concernant notamment : l'aménagement, l'environnement, le développement écologique et l'emploi, le logement et l'habitat, la mobilité et les déplacements, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, le développement culturel.

Dans le cadre de la loi sur le Grand Paris, le syndicat est sollicité sur les Contrats de Développement Territorial et également pour approfondir et soumettre à l'ensemble des parties prenantes et plus généralement des acteurs du Grand Paris, des questionnements et des propositions utiles à la construction métropolitaine. C'est le cas pour le contrat de développement territorial « Val de France - Gonesse - Bonneuil-en-France », incluant notamment le projet d'implantation de l'Aréna sur Sarcelles (cf page 30 suivante).

Le bureau de Paris Métropole a validé le projet de contrat de développement territorial le 25 juin 2013.

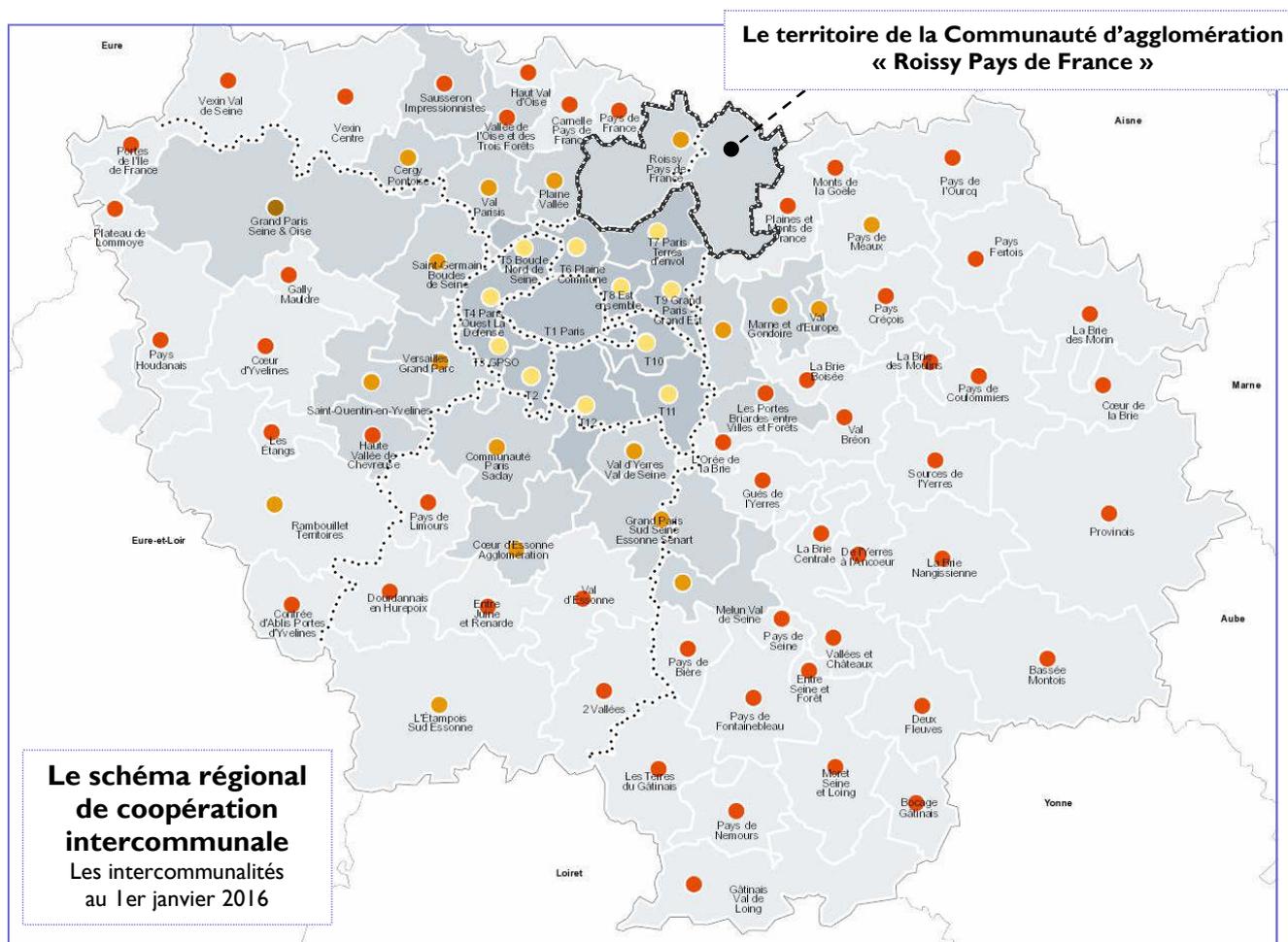


LE SCHÉMA RÉGIONAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE D'ÎLE-DE-FRANCE

Prescrit par l'article 11 de la loi Maptam (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), un projet de schéma régional de coopération intercommunale a été présenté par le préfet de région d'Île-de-France le 28 août 2014. Il tient compte des obligations faites aux intercommunalités dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris à réunir au minimum 200 000 habitants. Parmi les critères retenus par l'Etat pour dessiner les nouveaux périmètres intercommunaux, figurent les réseaux de transports, les bassins de vie ou encore les pôles de développement. Ce schéma régional réduit le nombre d'EPCI dans l'unité urbaine de 41 à 17, en créant ainsi des regroupements ambitieux avec pour objectif est de favoriser les conditions d'un dialogue équilibré entre la future métropole du Grand Paris et les territoires de la grande couronne.

Pour les quatre départements de grande couronne (l'Essonne, le Val d'Oise, les Yvelines et la Seine-et-Marne), ce schéma régional de coopération intercommunale prévoit de réduire le nombre d'EPCI de 94 à 63. Le nombre de communes et d'habitants par EPCI passerait lui en moyenne, respectivement, de 12 à 18 et de 55 343 à 82 576 habitants.

Le 4 mars 2015, le préfet de région d'Île-de-France a arrêté le schéma régional. Il confirme notamment la fusion des deux communautés d'agglomération « Val de France » et « Roissy - Porte de France » et l'extension du nouveau périmètre de ce regroupement à 17 communes de Seine-et-Marne (cf pages 27 et 28 suivantes).



Source : Préfecture régionale d'Île-de-France
Cartographie : IAU IdF 2015

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « ROISSY - PAYS DE FRANCE »

Dans le cadre de la loi du 27 janvier 2014 sur la Modernisation de l'Action Publique Territoriale et l'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), le Préfet de Région a arrêté le 4 mars 2015 le schéma régional de coopération de la Région Île-de-France (cf page 26 précédente).

Pour la Région Île-de-France, cette loi prévoit la création de la métropole du Grand Paris qui regroupera la ville de Paris et les départements de la petite couronne, ainsi que la création de grandes intercommunalités d'au moins 200 000 habitants.

Concernant plus particulièrement la partie nord de la Région Île-de-France, ce schéma est notamment motivé par la volonté de réunir au sein d'une même structure les collectivités concernées par l'important pôle économique de la plate-forme aéroportuaire de Roissy, un des plus dynamiques de France (160 00 emplois sur le Grand Roissy, dont 85 000 sur le seul aéroport).

Par arrêté interpréfectoral en date du 9 novembre 2015, les Préfets du Val d'Oise et de Seine-et-Marne ont entériné la création au 1er janvier 2016 de la **communauté d'agglomération Roissy Pays de France** (CA RPdF), issue de la fusion des Communautés d'agglomération Val de France et Roissy Porte de France (Val d'Oise), étendue à 17 communes de la Communauté de communes Plaines et Monts de France (Seine-et-Marne). La CA RPdF sera constituée de 42 communes (25 issues du département du Val d'Oise et 17 issues du département de Seine-et-Marne), totalisant près de 340 000 habitants (cf cartographie page 28 suivante).

La CA RPdF exercera les compétences suivantes :

- en matière de développement économique, elle interviendra notamment pour créer, aménager et entretenir des zones d'activités industrielles ou commerciales. Dans le cadre d'une politique locale du commerce, elle apportera son soutien aux activités commerciales. Elle gèrera les demandes et les offres d'emploi, et assurera la mise en œuvre de la formation professionnelle d'intérêt communautaire.
- en matière d'aménagement de l'espace communautaire, elle élaborera et suivra le schéma de cohérence territoriale et les schémas de secteur. Elle pourra créer et réaliser des zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.
- En matière d'équilibre social de l'habitat, elle définira une politique du logement communautaire qui se concrétisera dans un programme local de l'habitat. Elle assurera la gestion des réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique d'équilibre social de l'habitat.
- En matière de politique de la ville, elle sera responsable de l'élaboration du diagnostic du territoire et de la définition des orientations du contrat de ville.

À compter du 1er janvier 2018, seront intégrés à ces compétences obligatoires, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets.

Enfin, au 1er janvier 2020, s'ajoutera la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Au titre des compétences optionnelles ou facultatives la CA RPdF pourra notamment intervenir en matière de voirie et de stationnement (création, aménagement, entretien,...), d'environnement et de cadre de vie (lutte contre la pollution, les nuisances sonores,...), d'actions culturelles et sportives (y compris la construction, l'entretien et la gestion d'équipements), d'action sociale, ou de transport.



Voir cartographie page suivante

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « ROISSY - PAYS DE FRANCE » Concilier traditions rurales et fonctions métropolitaines - I

Roissy Pays de France comprend une partie urbaine dense au sud, et une partie beaucoup plus rurale au nord. Au nord comme au sud, les implantations logistiques marquent le territoire.

L'histoire de ce territoire est celui de la Plaine de France, ancien grenier à céréales de la capitale, qui a peu muté au cours des XIX^e et XX^e siècles, pour accueillir d'abord des activités industrielles, puis des fonctions résidentielles et tertiaires. L'urbanisation de la partie sud a été favorisée par les nombreuses infrastructures routières, ferrées et aériennes (Le Bourget et CDG). L'accueil des nouvelles populations s'est fait dans des lotissements pavillonnaires, relayés par de nombreux grands ensembles. Au fil du temps, l'urbanisation a progressé vers le nord dans le Val d'Oise. En Seine-et-Marne, les bourgs se sont étendus en lien avec d'importantes zones d'activités (Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf). L'implantation des deux aéroports a renforcé la vocation logistique sur l'ensemble du territoire, et hôtelière à proximité immédiate de Paris-CDG. La partie nord reste aujourd'hui encore très agricole, et compte parmi les terres les plus fertiles de la Région. Elle révèle des paysages typiquement franciliens et constitue à ce titre une entrée régionale remarquable. Elle accueillera demain d'importants programmes de logements, participant au rééquilibrage de l'offre, car situés hors de la zone de bruit.

Ce territoire tire une grande force de la dynamique économique engendrée par la présence des 2 aéroports, surtout Paris-CDG, ce qui a permis de développer de nombreuses activités. Roissy Pays de France dispose en effet d'une situation stratégique pour la fonction logistique, à proximité d'infrastructures de transport majeures et du bassin de consommation métropolitain.

Au nord, l'agriculture productive façonne l'économie et les paysages, typiquement franciliens. Les espaces naturels offrent un cadre de vie de qualité. Une vigilance particulière est nécessaire car le maintien de ces espaces est parfois en conflit avec le développement de nouvelles zones résidentielles ou d'activités.

Au sud, le tissu urbain dense appartient au bassin d'emploi métropolitain et offre équipements et services. Cependant, certains quartiers accueillent des populations fragiles, et sont à requalifier (Les Sablons à Garges-lès-Gonesse, Quartiers Nord du Blanc-Mesnil-Dugny). Le bruit (aérien et routier) est une nuisance subie par de nombreux riverains, surtout dans le Val d'Oise.

L'accessibilité au cœur d'agglomération est de qualité depuis le pôle de Paris-CDG : RER B, Transilien, A1, RN2, RN17, mais le maillage fin du territoire est à compléter. Une large coupure freine les mobilités est-ouest, notamment dans l'accès aux emplois.

De nombreux schémas, contrats et documents de planification et de développement existent sur ce territoire, illustrant son caractère stratégique. Plusieurs Contrats de développement territorial s'enchevêtrent dans la partie valdoisienne de ce territoire: Cœur économique Roissy Terre de France, Pôle d'excellence aéronautique (autour du Bourget), et Val de France – Gonesse - Bonneuil, s'affranchissant des limites départementales, et créant une certaine complexité.

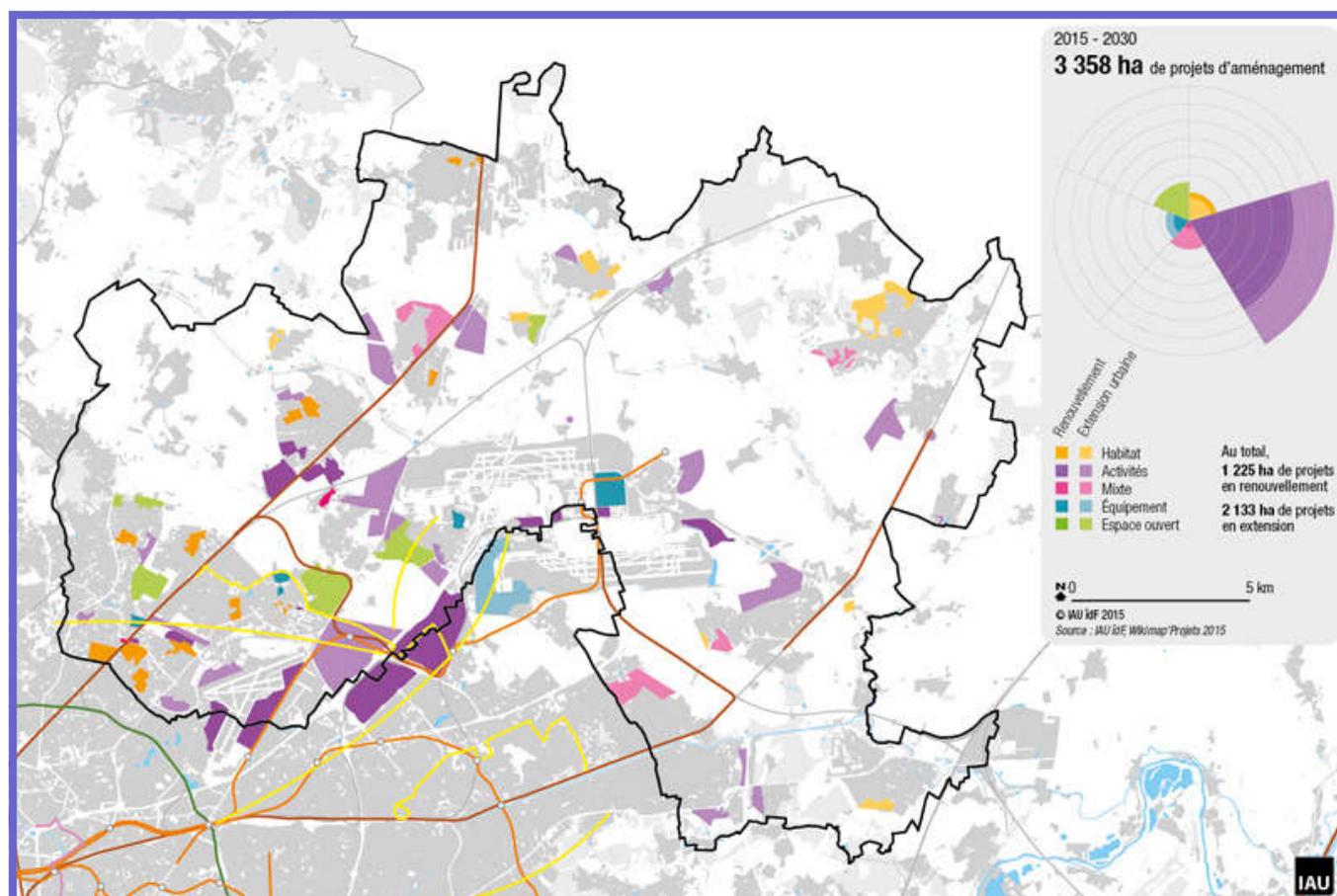
Associant également la Seine-Saint-Denis, plusieurs schémas thématiques ont été produits (schémas agricole, viaire, des espaces économiques), et un PACTE est actuellement en cours d'élaboration sur le territoire du Grand-Roissy-Le Bourget. Côté Val d'Oise, le SCOT du SIEVO a été annulé (avec la dissolution du SIEVO). Enfin, le territoire fait l'objet d'un projet de création d'OIN à vocation strictement économique - Territoires de Roissy Nord – et d'un CIN concernant le corridor aéroportuaire (Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Dugny, Gonesse, Mitry-Mory, Roissy-en-France, Tremblay-en-France, Villepinte).

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « ROISSY - PAYS DE FRANCE » Concilier traditions rurales et fonctions métropolitaines - 2

Ce territoire participe pleinement au pôle économique majeur du Grand Roissy, atout indispensable pour le statut mondial de « ville globale » de la métropole francilienne, pour son attractivité économique et touristique. Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- Trouver un équilibre entre développement économique et développement de l'habitat en tenant compte des nuisances sonores
- Structurer et renforcer des pôles d'activités tout en préservant les espaces agricoles et naturels, et leur fonctionnalité
- Rechercher la densité, la compacité des nouveaux développements et intensifier le renouvellement urbain
- Améliorer l'accessibilité du territoire afin d'accompagner le développement et de relier les populations locales aux zones d'emplois.

De nombreux projets sont à l'œuvre ou à l'étude : Louvres-Puiseux et Dammartin-en-Goële pour le logement, le Triangle de Gonesse et Europa City et l'International Trade Center pour les équipements et pôles commerciaux, le projet d'ARENA sur Sarcelles, de nombreuses ZAE : Mitry-Compans, Le Mesnil-Amelot, requalification de la ZA de Goussainville, le projet routier de raccordement de la Francilienne au nord-est de CDG, la ligne 17 du GPE avec la future gare du Mesnil-Amelot, CDG Express et liaison Roissy-Picardie pour la desserte lourde, Carex pour l'intermodalité avion/train et le report d'une partie de transport de marchandises sur le transport ferré.



EPA « Plaine de France »

Créé le 8 avril 2002, cet Établissement Public d'Aménagement rassemble l'Etat, la Région Île-de-France, les Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val d'Oise et les 30 communes du territoire et leurs groupements [9 villes de l'ère couronne de Seine-Saint-Denis, le Territoire « Terre d'Envol » (fusion des Communautés d'Agglomération de « l'aéroport du Bourget » et « Terres de France »), la Communauté d'Agglomération « Roissy - Pays de France »]. Près d'1 million habitants vit sur ce territoire de plus de 300 km².

Un document stratégique de référence, fruit de trois années de coopération et de concertation, vient de préciser les nouvelles orientations pour un développement durable et solidaire de la Plaine de France. Il vise à résoudre les importantes difficultés sociales et urbaines du territoire, résorber le parc de logements privés vétustes et dégradés, renouveler le parc social issu des années 70, préserver les équilibres sociaux des communes exposées au bruit des aéroports.

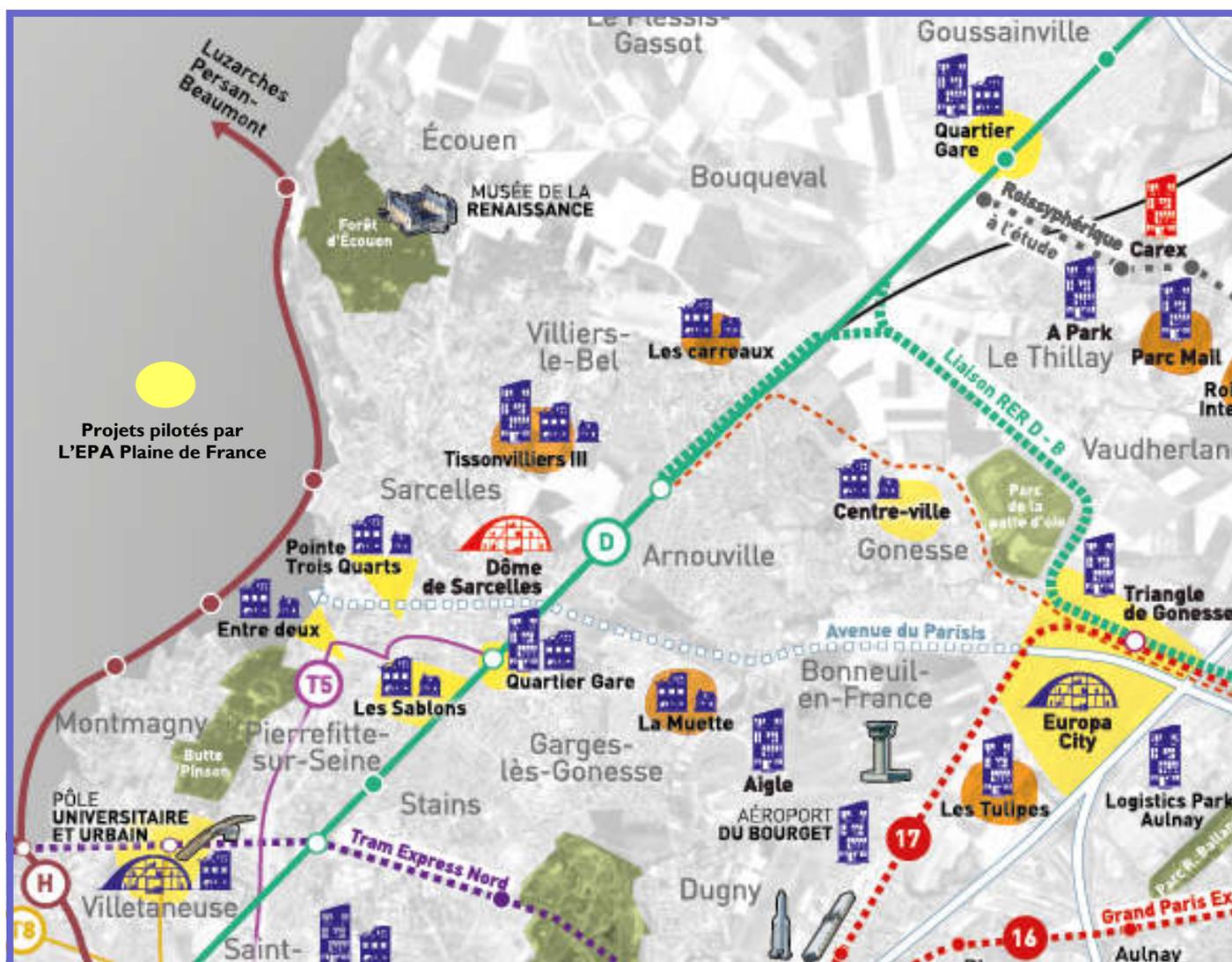


Source et Cartographie : EPA « Plaine de France »

<http://www.plainedefrance.fr>



EPA « Plaine de France »



Concernant notre territoire, l'EPA « Plaine de France » a accompagné la ville de Sarcelles notamment pour les dossiers d'aménagement suivants :

- ◆ concomitamment à l'arrivée du tramway T5 St-Denis – Garges-Sarcelles, l'EPA a conduit une opération de recomposition du quartier de la gare RER : aménagement des espaces publics, introduction d'activités tertiaires et de commerces et réalisation de logements ;
- ◆ L'EPA intervient sous sa propre maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération d'aménagement du quartier des Sablons (opération ANRU). L'opération consiste à proposer une offre de logements plus diversifiée, créer un centre de quartier avec des commerces de proximité, rénover et requalifier les équipements scolaires, sportifs, requalifier les espaces publics et aménager les espaces verts ;
- ◆ L'EPA intervient sous sa propre maîtrise d'ouvrage dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur de l'Entre Deux - Pointe Trois-Quarts. L'opération vise à traiter l'entrée de ville et favoriser le développement économique.



Source et Cartographie : EPA « Plaine de France »

<http://www.plainedefrance.fr>

Contrat de développement territorial « Val de France - Gonesse - Bonneuil-en-France »

Dans le cadre de la démarche du Grand Paris initiée par l'Etat, la Communauté d'agglomération Val de France et les villes de Gonesse et d'Arnouville qui allaient rejoindre la Communauté d'agglomération au 1er janvier 2014, s'étaient alors associées pour réaliser un plan stratégique de développement territorial et d'aménagement du territoire.

Le contrat, signé avec l'État le 27 février 2014, s'appuiera sur deux polarités principales, l'Aréna sur Sarcelles et le Triangle de Gonesse (parc techno-tertiaire et pôle d'activités commerciales, récréatives et culturelles). L'ensemble sera accompagné de l'aménagement de l'Avenue du Parisis, et de la revalorisation de la vallée du Petit-Rosne. L'Aréna de Sarcelles est un équipement majeur constitué de trois entités : une salle à forte capacité (10 000 places), une salle à capacité courante (3 000 places) et un amphithéâtre/auditorium (1 000 places).

<http://www.agglo-valdefrance.fr/agir/lamenagement-et-lhabitat/contrat-de-developpement-territorial-val-de-francegonessebonneuil/>

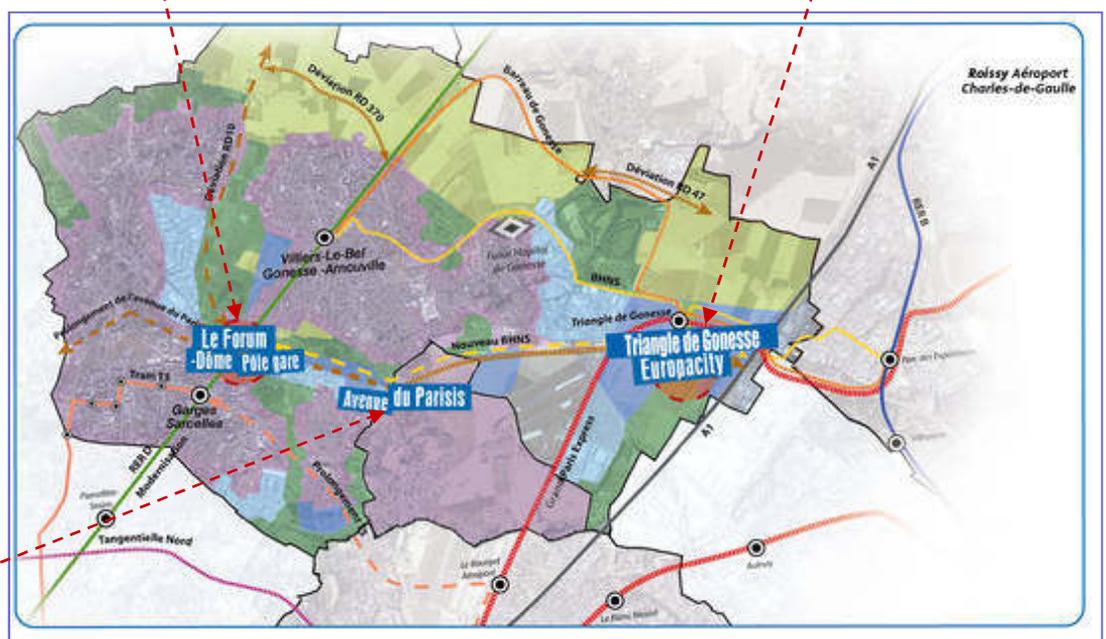


Le projet d'Aréna

Le projet Europa City



Le projet de l'avenue du Parisis



Cartographie et images : Val de France

Extrait du site de la Communauté d'agglomération Roissy - Pays de France



SIEVO

Le syndicat intercommunal d'études, de programmation et de développement pour l'Est du Val d'Oise (SIEVO) regroupait 25 communes adhérentes, représentant environ 250 000 habitants. Par délibérations en date des 28 et 29 janvier 2015, considérant que l'élaboration d'un nouveau schéma de cohérence territoriale devra intervenir à l'échelle du nouveau territoire du Grand Roissy, ses membres ont consenti à sa dissolution.

SIGIDURS

42 communes de l'Est du Val d'Oise adhèrent au syndicat intercommunal pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles (SIGIDURS), pour qu'il traite les déchets de leurs 306 000 habitants. Environ 130 000 tonnes sont traitées par an.

En outre, l'eau surchauffée produite par la combustion des déchets permet d'assurer le chauffage urbain de 15 000 foyers du Grand ensemble de Sarcelles.

SIAH

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe les 35 communes (environ 300 000 habitants), situées sur les deux bassins versants de la pointe Est du département du Val d'Oise (bassin versant du Croult et bassin versant du Petit Rosne). Ses deux missions principales sont la lutte contre la pollution et la lutte contre les inondations.

Dans le cadre de la politique plus globale du SIAH du Croult et du Petit Rosne, l'une de ses missions est un retour au bon état écologique des cours d'eau. Dans cet esprit, le SIAH et la commune de Sarcelles ont engagé des travaux afin que le Petit Rosne retrouve son parcours naturel, tel que les habitants du siècle dernier l'ont connu. C'est le sens des travaux actuels permettant à la rivière de revenir à la surface en plein cœur du village.

<http://www.siah-croult.org/sarcelles-quand-le-petit-rosne-refait-surface/>

SMGFAVO

Le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise a été créé en 2005. Un refuge à la fourrière animale a ouvert en 2010. En 2015, on dénombre 183 communes adhérentes à ce syndicat.

AUTRES

- ♦ Syndicat des eaux d'Île-de-France
- ♦ Syndicat départemental d'électricité du Val d'Oise
- ♦ Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF)
- ♦ Syndicat pour la gestion de la caserne des pompiers de Villiers-le-Bel
- ♦ Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale du Val d'Oise
- ♦ Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU pour la gestion d'un centre de vacances) à Marcillat dans l'Allier
- ♦ DEBITEX, établissement public de coopération interdépartementale pour la création d'une infrastructure de télécommunications à très hauts débits (fibre optique) sur 27 villes du Val d'Oise (13) et de la Seine-Saint-Denis (14).



Sources :

Les données présentées caractérisant la ville de Sarcelles et ses habitants, sont principalement issues des résultats du recensement de la population 2013 (collectes 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015), conduit par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Les données détaillées sont consultables sur le site www.insee.fr à l'adresse suivante :

<http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=recensement/resultats/2013/rp2013.htm>

Autres sources :

Fichier SIRENE de l'INSEE, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Île-de-France (IAU RiF), Direction générale des collectivités locales, Direction générale des finances publiques, Caisse primaire d'assurance maladie du Val d'Oise, Paris Métropole, Établissement public d'aménagement « Plaine de France », Communauté d'agglomération « Roissy - Pays de France », Syndicat intercommunal d'études, de programmation et de développement pour l'Est du Val d'Oise, Syndicat intercommunal pour la gestion et l'incinération des déchets urbains de la région de Sarcelles, Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique des vallées du Croult et du Petit Rosne.

Ville de Sarcelles : Direction des Affaires scolaires, Direction des Services financiers, Direction Participation des habitants, Direction des Affaires juridiques, Direction des Sports, Direction de la Communication.

Copyright :

Les publications et données mises à disposition dans le présent document sont consultables et téléchargeables gratuitement ; elles peuvent être réutilisées. La réutilisation est toutefois subordonnée au respect de l'intégrité de l'information et des données et à la mention précise des sources.

Limites de responsabilité :

L'Insee et la commune de Sarcelles déclinent toute responsabilité quant à la pertinence des informations fournies au regard des besoins particuliers des internautes et, a fortiori, quant aux utilisations qu'ils sont susceptibles d'en faire.

De même l'Insee et la commune de Sarcelles ne prennent aucun engagement concernant les sites auxquels ils donnent accès au travers de leurs sites, et en particulier ne sauraient être responsables de leur contenu. Par ailleurs les risques liés à l'utilisation de ces sites incombent pleinement à l'internaute, et notamment ceux liés à l'existence de virus ou de tout autre parasite de nature destructive.

Informations légales :

En application de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier électronique à observatoire.sarcelles@gmail.com,

Ou en envoyant un courrier à :

Monsieur le Député-Maire de Sarcelles - Observatoire Territorial - 3, rue de la Résistance - 95203 Sarcelles cedex
ou par fax au 01 34 38 21 84

Conception, rédaction, réalisation : Yves Andrieux, Observatoire Territorial - Mairie de Sarcelles

Crédits photographiques : Yves Andrieux (sauf indications contraires)

Observatoire Territorial

Mairie de Sarcelles

14, place de France

95204 Sarcelles Cedex

Tél: 01 34 38 21 27

Fax: 01 34 38 21 84

Mel: observatoire.sarcelles@gmail.com

